

POLICE MAGAZINE



Volontaires de la Mort

Si la guerre éclatait... une organisation mystérieuse chercherait à jeter le trouble dans toute la France... Mais rassurons-nous... de sévères mesures ont été prises en haut lieu... Les Volontaires de la Mort ne mettront jamais leurs sinistres projets à exécution. Lire, page 2, l'article sensationnel de MUSTERION.

Un aspect nouveau de
l'Espionnage allemand

"VOLONTAIRES de la MORT"

A LA fin d'un article récemment publié dans les colonnes de ce journal, et consacré à l'espionnage pendant la grande guerre, nous avons fait allusion à la possibilité, lors d'un nouveau conflit, de voir surgir inopinément en des points de notre territoire très éloignés des frontières, des petites troupes déposées de nuit par des avions gros porteurs.

Il ne s'agissait point là d'une simple hypothèse. Des renseignements de source irréfutable donnaient à cette assertion un caractère de certitude assez inquiétant. Des éléments nouveaux d'information nous permettent de compléter nos dires et de fournir à nos lecteurs des détails dont nous sommes en mesure d'affirmer la véracité et le sérieux, si romanesques qu'ils puissent paraître à première vue.

Les Allemands ont compris depuis 1918 l'importance militaire considérable qu'allait prendre l'aviation, et, dès cette époque, ils ont orienté les travaux des spécialistes vers la préparation minutieuse de l'offensive aérienne brusquée.

Une conception hardie a même pris naissance en Allemagne à ce sujet ; celle de transporter par avions — en utilisant pour cela les nombreux appareils des lignes commerciales — des groupes de volontaires acceptant d'être déposés chez l'ennemi par petits paquets d'une vingtaine d'hommes, pour créer des désordres, en profitant de la surprise due à leur irruption.

L'idée a pris corps peu à peu, et, sous le nom de « volontaires de la mort », des fanatiques se sont groupés, pour se préparer à la terrible mission que l'on se propose de leur confier. Tous ont reçu une affectation dès le temps de paix : ils savent à quel centre aéronautique se trouve l'appareil qui les transportera en terre étrangère, aux premières heures d'une guerre européenne.

Ajoutons que, jusqu'à ces derniers mois, du moins, cette organisation secrète paraît avoir été localisée à la « Deutscher Luftsport Verband » qui groupe les sociétés sportives aéronautiques. Bien entendu, depuis que le gouvernement de Berlin a proclamé son droit à la liberté des armements, c'est l'Etat lui-même qui assume la tâche dont il s'agit.

On se demandera peut-être quel est l'intérêt pratique de cette entreprise.

Qu'on se représente seulement l'effet moral produit dans une localité du centre de la France par l'apparition brutale, un beau matin, de deux ou trois patrouilles allemandes composées chacune d'une trentaine d'hommes résolus, pourvus d'armes automatiques (et peut-être même de canons légers !)

Le désarroi serait probablement tel que les assaillants pourraient, avant d'être neutralisés, occasionner des dommages graves, parfois irréparables — notamment, détruire des gares, des nœuds importants de voies ferrées, attaquer des réservistes en cours de rassemblement, jeter la panique dans les populations civiles, etc...

On se rend compte aussi que, dans bien des cas, la riposte de nos forces de police sera lente à venir, et que, par suite, ces francs-tireurs *modern-style* pourront gêner considérablement notre mobilisation.

Du reste, au voisinage de certains centres français vitaux, tels qu'usines de guerre, parcs de munitions, champs d'aviation, les Allemands prévoient l'établissement d'une base d'attaque choisie dès maintenant où se rassembleraient les « volontaires de la mort » amenés par la voie de l'air.

Pour ces emplacements, convenablement déterminés, seront repérées à l'avance les possibilités d'atterrissage ou de descente en parachute, ainsi que les distances exactes séparant la base du centre attaqué — ceci pour le cas où les avions débarqueraient de petites pièces d'artillerie, qui pourraient être mises en batterie aussitôt après avoir été déposées à terre.

Nos ennemis désignent ce dernier système de destruction par un euphémisme : *bombardement indirect*.

En effet, dans ce procédé, ce n'est plus l'avion lui-même qui lance des bombes, mais le petit canon qu'il a apporté secrètement.

Inutile d'ajouter que, depuis l'avènement au pouvoir du chancelier Hitler, tous ces préparatifs se sont intensifiés, et qu'aucun détail n'est laissé à l'abandon.

Qu'on nous permette d'en offrir un exemple à nos lecteurs.

Depuis dix-huit mois environ, il se fait en Allemagne une propagande intense en faveur de l'entraînement massif de parachutistes. De vastes crédits sont alloués à

cet effet aux sociétés d'aviation civile. Le but de cette propagande est très clair.

Il ne sera pas toujours possible, aux avions, d'atterrir sans alerter l'attention des éléments de défense locale.

Dans ce cas, l'avion se bornera à précipiter ses passagers ainsi que des projectiles.

Ces équipages se poseront silencieusement à terre, grâce à leurs parachutes. Ils se regrouperont et viendront prendre sans bruit leurs postes de combat. Le matériel prendra le même chemin.

Il faudra certainement que ces expéditions soient préparées à l'avance.

Mais rien n'empêche nos futurs visiteurs nocturnes de reconnaître dès maintenant la région qu'ils honoreront de leur visite...

Enfin, en bien des cas, il ne sera pas nécessaire de débarquer tout un détachement.

Un homme isolé — comme cela s'est vu de 1914 à 1918 — peut, s'il a fait le sacrifice de sa vie, et s'il est favorisé par les circonstances, faire beaucoup de mal.

Inutile d'ajouter que tous les « volontaires de la mort », sans exception, s'entraînent à descendre en parachute et sont titulaires du brevet correspondant.

Il est vraisemblable, du reste, que ce système de transport est appelé, au cours d'une guerre future, à se généraliser et à devenir usuel. Ce n'est plus seulement, comme au moment des premiers combats, des guerriers sacrifiés que véhiculeront les mastodontes de l'air, mais sans doute des unités normales allant prendre leurs positions. On voit tout le sens que prend, sous cet angle de vision, l'engouement actuel de nos voisins pour le pacifique parachute !

MUSTERION.

On se représente l'effet produit dans une localité du Centre de la France par l'apparition brutale de patrouilles allemandes pourvues d'armes automatiques et même de canons légers.

On repère d'avance les emplacements possibles de descente en parachute.



Un homme qui revient de loin

Devant des magistrats instructeurs californiens, une dame Phelps s'est prêtée à la reconstitution du drame où Allene Lamson avait trouvé la mort et que le mari de cette dernière avait été faussement accusé d'avoir causée.

De loin ? Certes, car David Lamson a fini par sortir innocent d'un inextricable dédale de présomptions qui, à première vue, paraissaient accablantes. Ce maquis semblait, à vrai dire, n'avoir que deux issues possibles : la mort lente d'une détention perpétuelle ou la mort brève de la peine capitale.

Il a fallu qu'il bénéficiât du doute pour le faire échapper d'abord à l'une comme à l'autre et reconnaître enfin comme la victime de ce qui eût pu être une fatale erreur judiciaire.

David Lamson, qui n'a pas encore atteint la trentaine, occupait à San José, en Californie, une situation très enviable dans une grande entreprise commerciale.

Tout sérieux qu'il était dans l'expédition de ses affaires, il avait mené une vie joyeuse, à laquelle il songea finalement à mettre un terme en se créant un intérieur.

Il crut avoir trouvé l'ange du foyer dans une fort jolie personne, Allene Perkins, qui ne tarda pas à devenir Mrs. Lamson.

La lune de miel, toutefois, ne devait point être de bien longue durée.

Mrs. Allene Lamson ne tarda pas à laisser entrevoir les dispositions d'un tempérament jaloux nettement caractérisé.

Elle interprétait en mal les déplacements de son mari pour le bien de ses affaires et ses fréquentations des cercles commerciaux de San José lui déplaisaient souverainement.

Des scènes continuelles éclataient dans ce ménage qui, dès ses débuts dans la vie, menaçait déjà de se désagréger, d'autant que le mari lassé désertait de plus en plus son intérieur.

Un événement d'une surprenante étrangeté allait s'y produire, qui devait presque mener Lamson au pied de l'échafaud.

Un soir, en rentrant chez lui à une heure assez tardive, il avait trouvé sa femme morte, victime d'un accident vraiment bizarre.

Allene Lamson, selon son habitude, avait pris un bain avant de se coucher.

Le cabinet de toilette était voisin de sa chambre, et c'était là qu'à son retour son mari, affolé, l'avait découverte, le corps

Dans une syncope, Allene Lamson qui prenait un bain, en se levant, avait glissé, et tombée à la renverse, s'étant heurtée de la nuque au lavabo tout proche.

nu, ployé en deux, à demi sorti de la baignoire.

Il s'était aussitôt précipité pour la secourir et la saisissant dans ses bras, l'avait déposée sur sa couche, tentant l'impossible pour la faire revenir à elle.

Tous ses efforts furent inutiles, la malheureuse ne donnait plus signe de vie et, selon toutes probabilités, avait dû succomber à une syncope, qui s'était produite tandis qu'elle se baignait.

Elle avait, sans doute, voulu sauter hors de l'eau, mais, n'en ayant point eu la force, était tombée dans la position où son mari l'avait trouvée.

C'était l'explication qu'il en donnait et qui, de fait, devait paraître la plus plausible.

Il n'en fut rien.

On se basa sur les dissentiments qui existaient entre les deux époux pour soupçonner le drame de s'être passé différemment.

Lamson en rentrant chez lui, probablement pris de boisson, aurait bien trouvé Allene dans son bain, mais sans doute celle-ci lui avait-elle adressé des reproches. D'où une scène plus violente qu'à l'ordinaire, des coups peut-être, voire un corps-à-corps, et finalement le mari hors de lui, dans un accès de rage folle, profitant de ce que la malheureuse était sans défense, l'aurait plongée sous l'eau, en l'y maintenant jusqu'à ce qu'elle fût suffoquée.

Il avait ensuite déposé sur le lit le corps inanimé et appelé du secours, en alertant tous les voisins.

C'était là l'hypothèse à laquelle s'arrêtait la justice, pour procéder à l'arrestation de David Lamson, accusé d'avoir bel et bien assassiné sa femme.

**

L'instruction ne fut d'ailleurs pas très longue.

Si le drame n'avait eu aucun témoin, les présomptions, nous l'avons dit, étaient accablantes.

On savait que la désunion régnait dans le jeune ménage. Les scènes avaient eu leur écho dans le tout proche voisinage. Lamson ne disait-il pas ouvertement que, si cette existence d'enfer devait continuer, il n'hésiterait pas à avoir recours au divorce.

Il n'en fallait pas plus pour l'incriminer. Mais il y avait davantage encore.

On avait relevé sur le cadavre la trace accusatrice d'un formidable coup porté à la nuque, et qui y avait laissé un dépôt de sang, hématome qu'avait dû produire un vigoureux coup de poing.

Cet acte de brutalité ne pouvait être que du fait du mari et Allene, assommée,

s'était effondrée, complètement à la merci de celui qui avait hâte maintenant d'en finir avec elle.

C'était là, au surplus, l'avis du Dr Heinrich, le praticien appelé à faire l'enquête médicale.

Le procès eut enfin lieu, mais contrairement à tout ce qu'il était permis d'anticiper, les membres du jury appelé à se prononcer ne partagèrent pas l'opinion de la Faculté et n'adoptèrent point la thèse de l'attorney général.

Selon eux, les choses avaient fort bien pu se passer ainsi que l'accusé le prétendait, sans jamais se départir de son système de défense.

David Lamson eut le bénéfice du doute et, sans obtenir un acquittement pur et simple, fut remis en liberté.

Cette affaire sensationnelle allait, néanmoins, avoir, à San José, une répercussion fâcheuse pour le malheureux mari.

La ville se trouvait divisée en deux partis : ceux pour qui son innocence était certaine et ceux qui voyaient en lui le meurtrier de sa femme.

Ces derniers étaient les plus nombreux et le lui firent bien sentir dès l'issue des débats.

On lui battait froid, quand on ne rompait pas complètement avec lui. De jour en jour il perdait sa clientèle et il se vit pour ainsi dire forcé de résilier son poste dans l'entreprise où il s'était fait une situation.

C'était la ruine à brève échéance et il eût très probablement quitté à tout jamais San José, sans le concours moral que lui apporta sa sœur, la doctoresse Margaret Lamson.

Pertinemment convaincue qu'il était la victime d'une sinistre fatalité, elle résolut de faire partager sa conviction tout autour d'elle et éclater au grand jour l'innocence de son frère.

Point par point, elle reprit l'enquête médicale et avec une louable patience parvint à jeter le doute dans l'esprit du médecin légiste, le Dr Heinrich qui, à son tour, reconnut loyalement avoir pu se tromper.

Selon la doctoresse, sa belle-sœur avait fort bien pu prendre son bain, trop tôt après son repas du soir, alors que sa digestion n'était point encore faite.

Présumant trop de ses forces, elle s'était relevée pour sortir de sa baignoire, puis était retombée ployée en deux, la face contre terre, le bas du corps encore immergé. Son mari, absent, l'avait à son retour trouvée morte.



A LA MODE AMÉRICAINE

Il s'était produit une congestion inévitable et se sentant prête à défaillir, la jeune femme avait voulu se lever dans sa baignoire, mais prise d'un étourdissement, elle avait glissé, étant retombée à l'eau, et dans la chute sa nuque devait avoir porté sur le rebord du lavabo tout proche.

D'où l'hématome consécutif, imputé à un coup de poing brutal que lui aurait asséné son mari...

Sous le choc, Allene, un instant revenue de sa syncope, s'était efforcée, en se relevant, de sauter hors de l'eau, sans pouvoir y arriver toutefois.

Les forces lui avaient fait défaut et elle était tombée là où David Lamson l'avait découverte, le corps ployé en deux, toute la partie supérieure à demi sortie de la baignoire.

Une voisine des Lamson, appelée à témoigner au procès, avait bien déclaré avoir entendu des cris de femme, que l'acte d'accusation attribuait à l'agression dont Allene semblait avoir été l'objet.

Le témoin revenait maintenant sur sa déposition, pouvant, grâce à un détail, en fixer l'heure exacte, heure qui de longtemps avait précédé le retour du mari. Il y avait donc un alibi.

Si Allene avait crié, c'était pour appeler à l'aide au moment tragique de sa syncope.

Ainsi s'écroulait tout l'échafaudage d'une accusation qui ne portait que sur des présomptions.

Influencé par sa sœur et par le D^r Heinrich qui obéissait à un sentiment de probité professionnelle, David Lamson, désireux aussi de se laver de tout injuste opprobre, fit appel du premier verdict et demanda à être à nouveau jugé.

Ceux qui ignoraient les résultats de la nouvelle enquête trouvaient sa démarche, d'une audacieuse témérité, frisant le plus effronté des bluffs.

Ils étaient d'avis qu'en agissant de la sorte, le mari d'Allene courait à un dangereux échec.

De nouveaux jurés pouvaient se montrer plus certains de sa culpabilité que les précédents et prononcer sa condamnation.

La justice, cependant, fit d'autant plus droit à sa demande que l'issue du premier procès avait blessé les magistrats dans leur amour-propre.

L'instruction fut donc aussitôt rouverte, et c'est alors que se présenta le fait nouveau.

Le D^r Heinrich expliqua comment sa conviction s'était trouvée fortement ébranlée par l'enquête personnelle à laquelle la sœur du prévenu, la doctoresse Margaret Lamson, s'était livrée depuis.

Il y avait tout lieu de supposer que le drame énigmatique s'était déroulé en l'absence du mari.

Il fit valoir, en outre, que l'on n'avait pas fait l'autopsie du cadavre et celle-ci aurait pu prouver que les aliments, pris au repas du soir, n'étaient pas encore digérés au moment du bain.

Malgré tout, les magistrats instructeurs se montraient très incrédules et il fallait plus que les rétractations tardives du praticien pour les faire revenir de leur erreur.

La doctoresse insista, dès lors, pour donner aux magistrats une démonstration probante des conclusions du drame, sur l'hypothèse nouvelle.

Une de ses amies, Mrs. Phelps, s'offrait à mimer la scène macabre, en remplissant le rôle d'Allene Lamson.

On fit droit à sa demande qu'appuyait fortement le D^r Heinrich, invoquant les droits imprescriptibles de la conscience professionnelle.

Les magistrats se transportèrent sur place et la reconstitution de toutes les phases de l'accident fatal fut faite selon le programme d'avance arrêté.

Mrs. Phelps, en personnifiant la disparue, renouvela sous les yeux des juges instructeurs tous les mouvements supposés d'Allene Lamson, du moment de son entrée dans la baignoire, jusqu'à celui où elle était tombée la face contre terre, le reste du corps encore à demi plongé.

La doctoresse enfin appela l'attention des assistants sur un dernier détail qu'on avait omis de retenir lors de la première instruction : Allene, quand on l'approcha sur la couche où elle venait d'être déposée, avait la chevelure parfaitement sèche, ce qui n'aurait pu se produire si le mari, usant de sa force, l'avait maintenue totalement immergée sous l'eau...

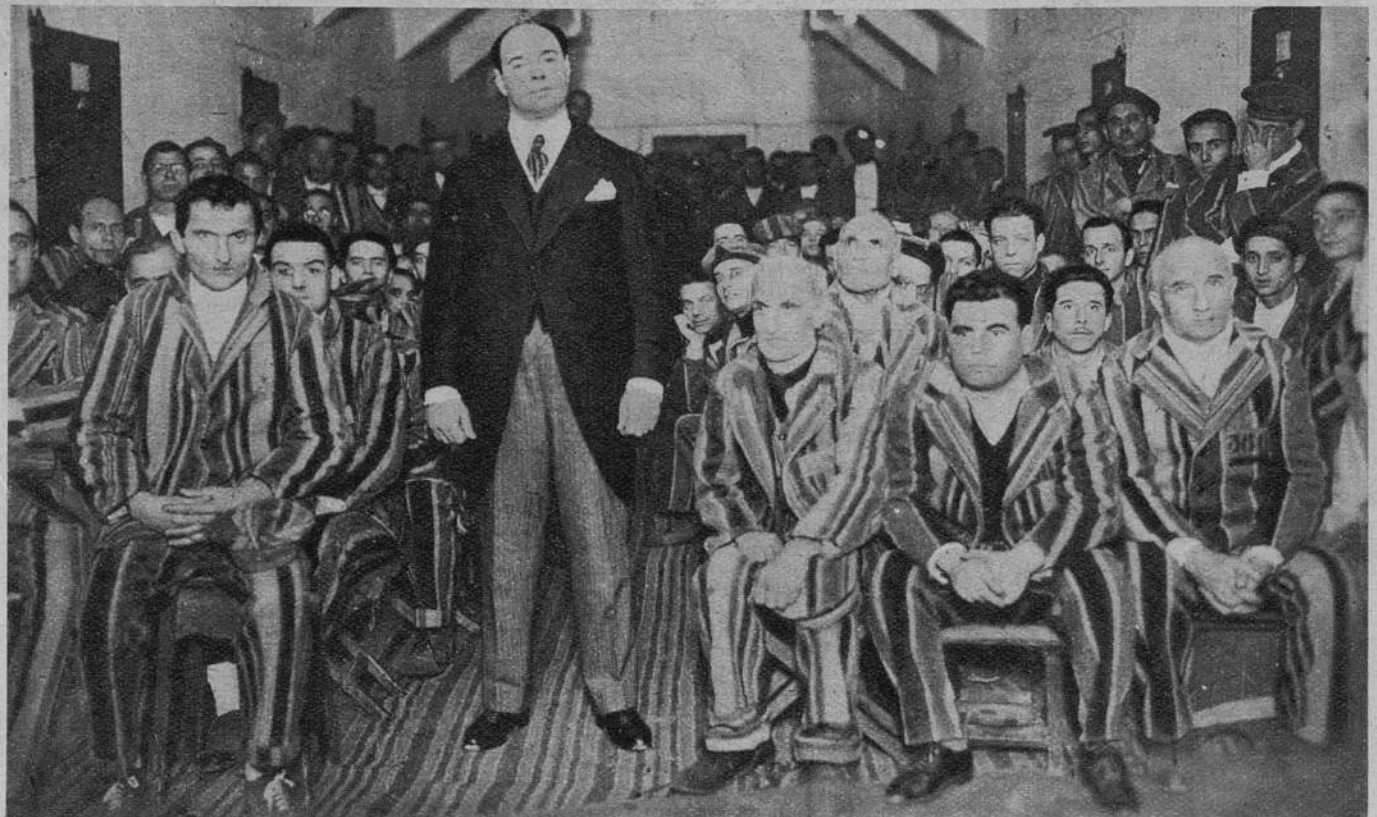
Toute cette scène troublante avait bouleversé l'esprit des magistrats. Ils envisageaient déjà l'embarras de débats publics, où ils auraient à se dédire, en infligeant un blâme à une instruction menée à la légère et songèrent à prononcer un non-lieu pour éviter le grand jour des Assises.

L'attorney général Mac-Kenzie fit toutefois remarquer que cette solution était entachée d'illégalité, les premiers jurés s'étant prononcés pour accorder à l'accusé le bénéfice du doute.

Or ce doute, à l'heure actuelle, ne devait pas continuer à exister et la seule procédure à suivre était de faire le nouveau procès de David Lamson, à qui un acquittement certain rendrait enfin justice.

C'est ce second procès qui vient de se juger devant la Cour suprême de Californie, où le pseudo-meurtrier de sa femme a été formellement reconnu innocent du crime dont on l'accusait.

TOM TURNER.



L'administration pénitentiaire en Italie va-t-elle adopter les méthodes qui sont en usage aux Etats-Unis? En tout cas, elle en a tenté quelques essais dans la prison « Regina Celi », à Rome. Dernièrement les condamnés de cette prison ont reçu une visite, celle du célèbre acteur Gentile Miotti. Dans le parloir où on les avait réunis, ces auditeurs d'un nouveau genre ont écouté l'artiste leur réciter quelques monologues suivis d'un petit discours moral bien senti. (C. D.)

On accuse, on plaide, on juge...

Le cadeau du mari.

Charmante blondinette aux yeux d'amyosotis, pour employer l'expression chère aux vieux feuilletonistes, M^{lle} Y... fit un jour, dans une rue parisienne, la connaissance et la conquête de M. Z... employé de banque.

On se plut, on se le dit, on se promit de se revoir et on se revint.

— Je vous aime ! murmurait et écrivait sans cesse l'amoureux.

Elle souriait presque consentante, pas tout à fait, car, sage dactylo, elle songeait, en pianotant devant sa machine, à un Prince Charmant capable de lui passer la bague au doigt et son nouvel adorateur l'avait, hélas ! passée — dix ans auparavant — au doigt d'une autre dont il parlait d'ailleurs sans douceur dans ses lettres :

« Elle m'embête, disait-il, et m'empêche de penser à vous par son bavardage inlassable qu'elle continue même au lit. »

Avec une élégance contestable il continuait :

« Je reprends ma lettre interrompue tout à l'heure : j'ai fait taire ma femme en la mettant sur le flanc (sic). Quand vous y mettrais-je, vous aussi ? »

Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites !

Sans doute, séduisirent-elles la blonde dactylo, car elle accepta des cadeaux, cette menue monnaie de l'amour :

« Je vous envoie des gâteaux, écrivait l'amoureux, mangez-les en pensant à moi ! » O babas et tendres pensées, éclairs et baisers, savarins et caresses !

Mais l'amour de M. Z... n'était pas uniquement d'ordre gastronomique, il était de plus littéraire, car il envoyait aussi à la dame de ses pensées des livres et quels livres ! *Le Marquis de Sade, Les Mémoires de Casanova, Les Liaisons dangereuses...*, lectures édifiantes pour une jeune personne ; mais sans doute, y prit-elle plaisir et l'en remercia-t-elle, puisqu'il lui écrivait — décidément cet homme avait l'amour épistolaire :

« Je suis heureux, ma chérie, de savoir que mes livres vous ont plu, ils sont païens et voluptueux à souhait, j'espère qu'en les lisant vous avez pensé à moi... Recevez mes baisers sur le cou... sur les lèvres... et partout... partout ! »

Et, à cette tendre lettre, il joignait... un lapin ! mais oui, un vrai lapin en chair et en os, gras et savoureux à souhait... Ce lapin incita-t-il la blondinette à penser à un manteau de fourrure ? Peut-être... En parla-t-elle à son ami ? Probablement, car, un jour, elle reçut un manteau de loutre. L'amoureux jugeait que le cœur féminin s'accommodait fort bien de paquets joints aux missives passionnées. Hélas ! hélas ! cette belle histoire d'amour finit par un règlement de comptes devant la quatorzième chambre correctionnelle où comparut, blonde et rougissante, la jolie M^{lle} Y..., assistée de M^e Thévenot.

Que s'était-il passé ? Écoutons le président.

— Vous êtes, mademoiselle, dit-il, pour

suivre pour recel d'un manteau de loutre appartenant à M^{me} Z...

Plus émue que jamais, la jeune fille expliqua :

— Mon ami me savait coquette, il crut me faire plaisir en me faisant des cadeaux !

— Et il vous fit plaisir, en effet ?

La dactylo baissa la tête : pouvait-elle répondre qu'aucune femme n'est insensible à cette parole d'amour : « Je vous offrirai tout ce que vous voudrez ! »

Mais le président le comprit pourtant, car il ajouta :

— Que vous aimiez les cadeaux, c'est compréhensible, toutes les femmes les aiment, mais M. Z... ne devait pas vous donner le manteau de sa femme.

— C'est lui le coupable.

— D'accord, mais la loi ne retient pas le vol entre époux et, seul le bénéficiaire de ce vol — ce qui est votre cas — peut être poursuivi pour recel... Voyons, mettez-vous à la place de M^{me} Z... Qu'a-t-elle dû penser lorsqu'elle a vu que son manteau avait disparu ?

On imagine la scène : M^{me} Z..., un beau matin d'hiver, veut mettre son manteau de loutre, elle ouvre l'armoire où il se trouve d'ordinaire, elle bouscule ses vêtements... le manteau a disparu !

Pourquoi ne soupçonne-t-elle nul autre que son mari ? Peut-être lui a-t-il déjà pris certaines choses pour offrir à des rivales ? Quoi qu'il en soit, elle ne souffle mot de la disparition du manteau, mais, l'après-midi, elle suit son mari... qui la mène tout droit chez M^{lle} Y...

Elle attend le départ de son volage conjoint et pénètre en criant chez la dactylo :

— Je suis M^{me} Z... Voleuse ! voleuse ! Rendez-moi mon manteau.

Et M^{lle} Y... de rendre le manteau.

— Néanmoins, conclut le président, le Parquet, sur la plainte de l'épouse outragée, a poursuivi.

M^e Thévenot plaida qu'il était impossible de condamner une femme parce qu'elle a reçu un manteau appartenant à la légitime épouse :

— Une femme, dit-il, à qui un homme offre un cadeau peut-elle lui demander la provenance de ce cadeau ?

Sans doute le devrait-elle puisque le tribunal condamne la petite amie à un mois de prison... Ainsi, elle n'a plus de manteau de fourrure, mais, par compensation, elle possède un casier judiciaire.

Un homme marié est décidément un amoureux à redouter !

Que signifie le mot « flic » ?

— Vous n'avez donc pas entendu la sonnerie d'arrêt ?

— Non.

— Vous êtes sourd ?

L'automobiliste ainsi interpellé par un agent parisien hausse les épaules, tandis que le représentant de l'autorité, sans pitié, tire son carnet et dresse procès-verbal : énérvé, l'automobiliste remet sa voiture en route en murmurant :

— Va donc, eh, sale flic !

Le « flic » a l'oreille fine, il a entendu l'injure et une seconde accusation se trouve ainsi ajoutée à la première. Toutes deux valent au nerveux automobiliste de comparaitre devant la quatorzième chambre correctionnelle.

— Pourquoi avez-vous insulté cet agent ? demande le président.

— Je ne l'ai pas insulté, je l'ai appelé « flic ».

Est-ce une injure ?

— Oui, dit le ministère public.

— Non, répliqua M^e Alec Mellor ; le mot « flic » n'est pas une injure, d'ailleurs la Cour de Poitiers — qui ne passe pas pour humoriste — l'a ainsi décidé, voici son arrêt :

Et le défenseur de soumettre au tribunal un arrêt de la Cour de Poitiers disant, en effet, que l'expression « flic flic » était, au xvi^e siècle, le tintement des hallebardes de la maréchaussée sur le pavé de Paris, l'argot parisien s'est saisi de l'expression « flic flic » et l'a raccourcie ou, plus exactement, tranchée en deux pour en faire un mot bref appliqué à un agent.

Mais une onomatopée n'est pas une injure et « flic » ne peut être considéré comme telle.

De sorte que la quatorzième chambre correctionnelle, adoptant les conclusions de la défense et suivant la décision de la Cour de Poitiers, a acquitté le prévenu.

Pourra-t-on donc, à l'avenir et avec certitude d'impunité, qualifier un agent de... flic ?

SYLVIA RISSER.

La semaine prochaine :

NOUS COMMENCERONS LA PUBLICATION D'UNE NOUVELLE ET SENSATIONNELLE ENQUÊTE DE

Maurice LAPORTE

Conjuration

sur l'Europe

NOTRE EXCELLENT COLLABORATEUR A SÉJOURNÉ LONGUEMENT AU « PAYS DES CONSPIRATEURS » ET, AVEC SON TALENT HABITUEL A SU DÉMÊLER LES FILS D'INTRIGUES ÉTRANGES

Empoisonneurs



Les sorciers du Soudan exercent, grâce à leurs secrets, un véritable empire sur la société qui les entoure.

— Je désirerais me débarrasser de quelqu'un.

— Rien de plus facile. Poison, a turement ?

— Poison.
— J'ai tout ce qu'il faut pour vous satisfaire. Tout pour vous permettre de vous défaire de celui ou de ceux qui vous importunent. Que préférez-vous : Tidinouar, Kidésarané, Telli, Kas-Kas, Niormé.
— Je m'en rapporte à vous.

On ne s'imagine guère un pareil dialogue ? Même dans une fiction — roman ou conte — il paraîtrait déplacé, surtout faux au possible, car il n'est pas habituel de voir un empoisonneur tenir boutique ouverte à tout venant. Cependant, de par le vaste monde, il se tient d'aussi étranges colloques.

Fréquemment ? Peut-être pas, mais tout de même plus souvent qu'on ne pense.

Descendons... en Afrique. C'est maintenant affaire si facile qu'en une trentaine d'heures l'avion vous y mènera. De la civilisation la plus raffinée vous tomberez, presque sans vous en apercevoir, au milieu de peuplades apparemment policées, mais demeurées sauvages.

C'est ainsi qu'aux confins nord du Sénégal et du Soudan, entre Gandé et Kayes on rencontre une race, celle des Sarakolé, dont il a été question dans un précédent article sur les crimes rituels, et chez laquelle l'empoisonnement joue dans la vie publique un rôle primordial.

C'est une « science » que détiennent seulement quelques initiés craints et respectés en raison de leur savoir mystérieux, de leur force occulte et de leurs pratiques charlatanesques : les marabouts, ces sorciers que les nègres arriérés et crédules à l'extrême s'imaginent capables, entre autres choses, de changer un homme en singe.

Détenteurs d'un tel pouvoir, comment ne comprendrait-on pas qu'ils soient redoutés ?

Ils exercent donc, grâce à leurs secrets, un véritable empire sur la société qui les entoure. En outre, il convient de dire qu'ils sont médecins et que leurs connaissances médicales s'étendent sur une échelle indéfinie. Ils savent en effet aussi bien soigner un malade que faire avorter les jeunes femmes qui ont conçu en dehors du mariage. Mais la partie la plus forte, la plus redoutable également, de leurs vastes connaissances est, assurément, celle qui a trait aux poisons.

Il y est fait assez fréquemment appel. En effet, très souvent les tribus sont en lutte sournoise les unes contre les autres afin d'essayer de conquérir une illusoire suprématie. Le poste le plus envié par bien des familles indigènes en raison de grosses remises d'impôts qu'il procure, est celui de chef de village.

Pour y accéder, les clans livrent à ceux

patentes



qui le détiennent une petite guerre tout d'abord anodine, sans danger, puisque les armes n'en sont que les paroles. Devant les cases, sur la place du village, ce ne sont que palabres monotones ou bruyantes entre les adversaires dont chacun s'efforce de diminuer ou de détruire le crédit de celui qui détient le pouvoir ou de celui qui le convoite.

Guère plus qu'une lutte électorale dans un bourg de chez nous.

Mais, à la longue, ces pratiques s'avèrent peu efficaces et bientôt les ennemis songent à employer d'autres arguments. C'est alors qu'ils ont recours au marabout qui connaît comme pas un tous les poisons que renferment les plantes d'apparence inoffensive et les manières de les accommoder.

Quelques présents — noix de kola, tabac, argent — l'inciteront à bien accueillir son visiteur et celui-ci ira droit au but de sa démarche.

Ne voulant pas encore frapper un grand coup en s'attaquant à la vie de son principal adversaire ou à la famille de celui-ci, il demandera au sorcier de faire mourir les troupeaux du clan ennemi.

Alors, le marabout fera macérer du Tidinouar, sorte d'aloès nain, dont il mélangera l'extrait à de l'urine de mouton. Il s'en ira jeter cette préparation dans

Ci-contre : Un jour on le trouvera mort dans sa case : le fétiche s'est vengé.

l'abreuvoir où le bétail vient boire et dès que les buffles, les moutons ou les chèvres auront avalé quelques gorgées de cette eau empoisonnée, ils tomberont foudroyés instantanément.
— Il n'y a pas de meilleur fusil que le poison, disent les indigènes.

C'est ainsi que l'on vit, il y a quelques années, les deux cents soixante-dix bêtes à cornes d'un chef de village périr devant les puits dont les eaux avaient été polluées.

Il est possible qu'en présence d'une telle catastrophe la famille visée abandonne la lutte, peut-être même le pays. Mais il n'est pas impossible également de voir se défendre, avec acharnement, ceux qu'on a résolu de renverser.

Ce sera alors une guerre sans merci, mais dissimulée, sournoise.

Chaque parti ira trouver un marabout pour obtenir de lui le poison qui terrassera l'ennemi, et le sorcier sera d'autant plus intéressé à la lutte que la victoire du clan pour lequel il travaille lui vaudra gloire, honneur, richesses surtout.

Dans sa case, à l'abri des yeux indiscrets, il fera macérer du kas-kas, du telli, du kédé-sarané. Il sait que telle plante ayant séjourné pendant un temps déterminé dans unealebasse de telle forme et contenant une quantité d'eau fixée, amènera la mort dans un temps plus ou moins long. Selon qu'elle aura été préparée, la plante nocive aura un effet rapide ou lointain.

Une fois fabriqué, le poison sera mélangé aux aliments de celui ou de ceux à atteindre. Un serviteur infidèle remplira le plus souvent cette mission à moins que ce ne soit une femme qui aura fallacieusement capté la confiance de celui dont on aura juré la perte.

La suite de la tragédie se devine. La mort, lente ou brutale. Les souffrances atroces ou le trépas immédiat.

Mais surtout l'exaltation du marabout grandi et, encore plus, enrichi grâce à sa terrible science des poisons.

Ailleurs, au Dahomey, par exemple, il arrive que le poison serve à punir ceux qui ont manqué de respect à un féticheur ou le féticheur lui-même si ce dernier a dévoilé certaines choses prétendues sacrées qui doivent demeurer ignorées des fidèles.

Le coupable découvert est d'abord soumis en public à une cérémonie grotesque au cours de laquelle il doit faire amende honorable, et demander pardon à la divinité offensée ou à son représentant. Il rentrera chez lui, convaincu que sa faute lui a été remise grâce à l'abondance des cadeaux qui auront été exigés de lui. Mais alors qu'il prenne garde, car c'est à ce moment que le poison entrera en jeu. Un jour, on le trouvera mort dans sa case et les gens iront répétant :

— Le fétiche ne lui a pas pardonné. Il s'est vengé.

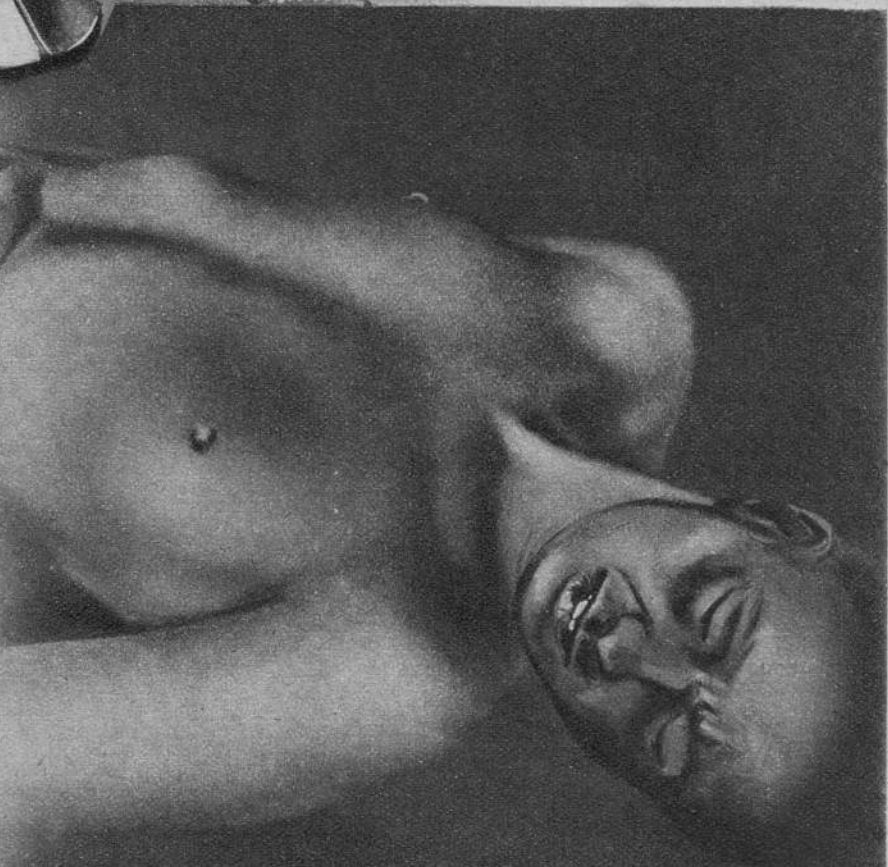
Cela fera un corps de plus que se disputent chacals, hyènes et charognards.

Poison, arme des faibles contre les forts

PIERRE CANAT.

LIRE, DANS UN PROCHAIN NUMÉRO

La bande des voleurs de métaux



LA VIE FANTASTIQUE



Lawrence s'était terré sous les traits d'un joueur de derbouka dans un café de la Médina de Fez.

IX (2)

LORSQU'EN 1926 Abd-el-Krim, vaincu qu'une plus longue résistance était désormais impossible, fit sa soumission à Louis-Hubert-Gonzalve Lyautey, son vainqueur, Lawrence put tout de même se flatter d'avoir retardé d'un an la conquête du Rif et semé assez de germes pour que la pacification définitive fut reculée jusqu'en 1932.

Maigre résultat, dira-t-on, et peu en rapport avec l'effort considérable fait par Downing street sur cette case de l'échiquier de sa politique internationale. Savoir ! Car tandis que les opérations militaires se prolongeaient dans le Rif, Londres en profitait pour fortifier ses positions en Proche-Orient, s'ouvrant des marchés en Chine que nous n'étions plus en état de lui disputer, prenait résolument la direction des grandes conférences européennes et déclenchait l'offensive économique et financière du franc à quatre sous. Nous n'en sommes pas encore complètement remis. Mais revenons-en à Lawrence.

Après s'être terré quelque temps, sous les traits d'un joueur de derbouka, dans un de ces surprenants cafés mi-espagnol, mi-marocain qu'on ne trouve que dans la Médina de Fez qui est bien la plus secrète des Médinas de l'Islam, et où le déserteur, l'interdit de séjour, le sans-patrie peuvent se mouvoir, totalement ignorés de la foule indigène qui les entoure et des légionnaires mordus par le soleil qui apportent comme un air de barroud dans ce patio dont les femmes savent parfois offrir des minutes fécondes pour le seul plaisir qu'elles en ont, après avoir laissé passer l'orage et les patrouilles du 4^e étranger qui le traquaient en chassant devant eux d'un « balek ! » (place !) indifférent les vendeurs d'amulettes, de fards, les porteurs d'eau et les « épouilleurs » aveugles qui, moyennant une piécette de nickel débarrassent leurs compatriotes de leur excédent de vermine, Lawrence avait enfin réussi à prendre le large, toujours suivi de John Walter, l'agent 312.

On le revit ici et là, s'acharnant en vain à nous créer de nouvelles difficultés. On signala même sa présence dans le Dar-el-Maghzen de Marrakech où dansent les filles maures et où comptent les caravaniers du Sud attirés par la ville et son commerce. Mais, chaque fois, ses tentatives de déclencher la révolte au cœur de nos plus solides places furent dépitées par les

agents de notre remarquable « Service Indigène ». Quelques défections, vivement enrayées, une agitation insignifiante s'épuisant le plus souvent en d'interminables palabres, c'est à peu près tout ce que Lawrence put tirer au cours de cette seconde partie de son séjour au Maroc. Restait la guerre proprement dite, celle que, dans le Rif, poursuivaient Abd-el-Krim et son Egérie d'Anglaise hystérique. Mais là encore, Lawrence était trop grand capitaine pour s'illusionner davantage. La reddition des Chleuhs n'était qu'une question de temps et de matériel. Tout ce que l'aventurier pouvait faire en faveur de son allié, c'était de lui procurer les armes dont il avait besoin. Aussi, après avoir établi un programme de contrebande par mer et jugeant sa mission désormais sans objet, Lawrence reprit-il le chemin de Downing street.

Lawrence contre Gandhi.

Tout le monde sait que l'Inde constitue le plus riche morceau de l'immense Empire britannique. C'est aussi le pays qui est le plus étroitement surveillé par l'Intelligence Service qui, indépendamment de son Colonial Corps, a créé tout exprès pour cela l'Indian Department.

Comment supposer que l'envoi de Lawrence à Karachi, après son équipée marocaine, fut tout à fait fortuit quand on se souvient que vers cette fin d'année 1926, l'Inde était devenue « une maison en feu » pour reprendre une expression du Mahatma Gandhi. Les émeutes éclataient si nombreuses, si virulentes, que les navires en partance dans les ports étaient littéralement pris d'assaut par des milliers de fonctionnaires qui n'attendaient pas leur rappel pour se mettre à l'abri, eux, leurs biens et leur famille.

Et si, cette fois encore, l'Angleterre parvint à rétablir l'ordre dans la rue, sinon dans les esprits, elle le dut beaucoup moins à ses 120 000 hommes de troupes et à ses photogéniques Lanciers du Bengale qu'à l'organisation impeccable de son réseau occulte de surveillance et aux 20 000 ou 30 000 *gourkhas* du Colonial Corps, une solide garde prétorienne privée de tout contact direct avec la population et encadrée par des officiers d'élite. Grâce à ces mesures, la tentative de rébellion fut, comme toutes celles qui la précédèrent, étouffée avec une implacable rigueur.



T.E. LAWRENCE

par Maurice

Quelle part Lawrence y prit-il personnellement ? Officiellement affecté au dépôt d'aviation Brigh Road de Karachi, l'aventurier avait pour principale consigne d'utiliser son incomparable connaissance du monde musulman pour attiser les haines de races qui, en opposant 70 millions de Mahométans à 200 millions d'Indous, constituent un obstacle infiniment sérieux au rêve de Gandhi et des nationalistes. Nul mieux que lui n'était qualifié pour assumer cette tâche écrasante dans les heures graves où se jouait le sort du Royaume-Uni. Nous devons avouer qu'il réussit, au delà de tout espoir, à convaincre les principaux chefs musulmans que l'expulsion des Anglais aurait pour résultat inévitable d'ouvrir une ère d'intolérance religieuse, d'atroces convulsions sociales.

L'or de Downing street venant épauler son prestige personnel, Lawrence acquit bientôt une influence considérable dans le monde des Crovants auxquels les discours de Gandhi apparurent autrement plus odieux que la dictature de lord Irwin, vice-roi des Indes. Cette savante politique de bascule, poursuivie dans le clair-obscur des mosquées, fit certainement plus pour tenir en échec le front nationaliste que les exécutions en masse et les charges de la police britannique dans les rues de Delhi, de Jaipur et de Bombay.

Plus tard, lorsque Gandhi vould réunir à Karachi sa fameuse conférence pan-indoue, des bandes considérables de musulmans fanatisés par Lawrence se ruèrent sur les délégués qui, par une cruelle ironie du destin, n'auront d'autre alternative que de s'abriter derrière les mitrailleuses anglaises.

L'espionnage des organisations anglophobes sera aussi une besogne pour laquelle Lawrence déploiera des trésors d'intelligence. Le propre secrétaire du Mahatma sera, par ses soins, gagné à l'Indian-Department, puis après l'arrestation de Gandhi ce sera le tour de Punchgat, l'un des lieutenants de Patel, successeur du Mahatma. A Cawnpore, centre de la résistance nationaliste, 80 chefs sikhs accusés de violence seront livrés de la sorte par l'un des leurs, acheté à poids d'or, et fusillés sans autre forme de procès.

Et combien de puissants Indous ne paieront-ils pas de la même manière un tribut à la cause de leur pays ? De Bombay à Calcutta, on ne vivra plus que dans la crainte et l'angoisse d'une dénonciation aux agents dont Lawrence a infesté la péninsule. Un seul exemple va nous permettre de saisir sur le vif les procédés de l'Intelligence Service.

Une longue enquête avait permis d'établir que le maharajah de Chaïpou, dont la fortune se chiffrait à plusieurs millions de livres sterling, subventionnait secrètement la campagne de Gandhi. Une femme, actrice anglaise de grande beauté, lui fut jetée entre les jambes, si j'ose ainsi m'exprimer. Mais, n'étant pas né de la dernière pluie, le maharajah comprit très vite qu'aux jeux de l'amour il risquait sa tête. Gratifiée d'un collier de saphir, la belle espionne fut renvoyée prestement à ses

maîtres. On résolut alors de brusquer les choses. Le premier valet de chambre du

prince fut assassiné et un certain Pagoon introduit à sa place. Un mois plus tard l'Indian-Department détenait une documentation révélatrice dont il allait se servir pour se débarrasser à jamais de son ennemi.

Grâce à ces papiers subtilisés par Pagoon, on fit croire aux adeptes de Siva, une secte religieuse dont les brahmanes entretinrent jalousement les sentiments xénophobes, que le maharajah de Chaïpou avait trahi la cause sacrée de la libération de l'Inde en livrant au vice-roi les secrets du mouvement.

La sanction ne se fit pas attendre. Jugé à son insu par les prêtres de la caste sacerdotale, selon la loi et les rites brahmaniques, le maharajah accusé de félonie fut abandonné à la justice d'un Bhuttote, étrangleur de tradition et de profession.

Ce Bhuttote jeûna durant quatre jours, après quoi il se marqua au front de vermillon comme sectateur de Siva, prépara le *roomal*, ou nœud coulant de soie, et consulta les présages. Ceux-ci, il faut le croire, s'étant montrés favorables, l'étrangleur s'introduisit dans le palais du maharajah et remplit son office.

La police ne se donna seulement pas la peine d'ouvrir une enquête, mais comme la famille du prince menaçait d'ameuter l'opinion, le gouverneur britannique trouva élégant, pour la réduire au silence, de l'inculper de menées séditionnelles. La Haute-Cour du Bengale rendit un arrêt par lequel elle prononçait la déchéance des héritiers du maharajah et la confiscation de tous leurs biens.

Retraite temporaire.

J'ai trop parlé ici, naguère, des péripéties de la lutte épique qui, en 1929, dressa l'un contre l'autre Lawrence et son rival Trebitsch Lincoln, alias Chao Kung, la *Voûte Céleste Illuminée*, pour avoir à y revenir à nouveau. Nos lecteurs se souviennent encore certainement des circonstances de ce duel étrange dont l'enjeu n'était autre que le trône d'Afghanistan. Chao Kung, le Bouddha vivant, marqua les premiers points en chassant le roi Amanoullah et en proclamant à sa place un pauvre hère d'Afghan, surnommé plaisamment « Sac à eau ». Mais force devait, en fin de compte, rester à l'« imbattable colonel », lequel, après trois mois de luttes incertaines, reprit Kaboul pour en faire don à l'émir Nadir Khan qui s'était engagé par écrit à respecter les sacro-saintes volontés de Londres.

Il semble bien qu'au cours de cette dernière période de sa vie publique, Lawrence ait connu l'amertume de l'adversité. Brûlé, dépité par la plupart des Services Secrets étrangers, on lui conseilla, avec les plus grands ménagements, certes, mais non sans fermeté, de se tenir à l'écart des compétitions coloniales pour lesquelles il marquait un penchant très prononcé. On lui proposait en somme de se refaire une virginité dans l'anonymat. Aussi bien, les élections anglaises avaient porté une nouvelle équipe au pouvoir et des nuages imprévus obscurcissaient les affaires européennes. Les fidèles supporters de Lawrence

Au Maroc, la reddition des Chleuhs.



(1) Copyright by Maurice Laporte.
(2) Voir Police-Magazine, nos 237 à 244.

DE LAWRENCE

aurice LAPORTE (1)

les maîtres de l'agitation occulte sous les tropiques, devaient céder le pas aux diplomates de carrière, tout préoccupés de Berlin et de Rome.

Lawrence redevenant donc « Shaw » et demanda à reprendre dans l'aviation sa retraite un moment interrompue. On ne lui accorda d'ailleurs cette faveur qu'à des conditions draconiennes. Il devait se conformer strictement aux règlements applicables à un simple soldat, ne pas monter en avion, ne jamais sortir du pays, même pour aller en Irlande, enfin ne rien révéler aux journalistes, ne rendre visite, ni ne parler aux membres de l'opposition dont pour toutes fins utiles on lui remit une liste de « grands personnages » en tête de laquelle figuraient : Winston Churchill, Austen Chamberlain, lord Birkenhead, sir Philip Sassoon et lady Astor.

A lord Trenchard, son chef direct, qui lui communiquait ces exigences par quoi le nouveau gouvernement trahissait la peur panique qu'il éprouvait au seul nom de Lawrence, l'aventurier demanda d'un ton ironique si Bernard Shaw comptait parmi les « grands personnages » dont l'approche lui demeurerait interdite. Lord Trenchard répondit par la négative. On assure que, l'apprenant, le célèbre écrivain anglais fut très froissé !

Cette disgrâce, acceptée avec humour et philosophie, ne dura pas longtemps. Un jour, le « Chapelain extraordinaire de l'Air Force », comme on appela dès lors le mécanicien Shaw-Lawrence, planta tout là, équipa un appareil, fit un petit tour jusqu'au Caire, descendit le Nil en canot et décida de reprendre par son humeur vagabonde, suivit une caravane de chameaux qui se rendait en Somalie italienne. Rome fit au Foreign Office un tapage de tous les diables. Lawrence fut rappelé et puni par la privation temporaire de son poste.

Pour nous, quelle fâcheuse coïncidence ! La remise en circulation de notre implacable adversaire allait nous le rejeter sur le dos.

Contre toute évidence, Downing street a constamment nié que son âme damnée ait jamais eu une part de responsabilité quelconque dans les événements tragiques qui devaient ensanglanter notre possession africaine, la Mauritanie. Or, à moins de supposer que les agents espagnols du Service indigène de Rio de Oro qui, en l'occurrence, eurent affaire à Lawrence et qui le connaissaient bien pour s'être déjà mesurés avec lui au Maroc, ainsi que nous le contions la semaine dernière, oui, à moins de supposer que le poste du Cap Blanc, frontière du Rio de Oro et de la Mauritanie, eut été tout entier victime d'une hallucination, on doit tenir pour exact le fait qu'au début de 1932, Lawrence, plus en forme que jamais, cherchait à soulever les tribus du sud-ouest saharien.

Une erreur due à une ressemblance physique est toujours possible. Mais, la présence de l'aventurier a été signalée à Smara en mars 1932 par nos propres agents et, ce qui par ailleurs achève d'asseoir notre conviction, c'est cette autre apparition, combien révélatrice, au côté de Lawrence, de John Waltser, l'agent 312, le faux Aissaouas, mangeur de verre et avaleur de serpents de Péz. Et puis il y a la manière : celle de Lawrence m'est à ce point familière que je la décèlerais entre toutes. Old boy, que vous tramiez aujourd'hui

je ne sais quel complot, je ne sais où — peut-être en Ethiopie, terre de vos rêves — ou que vous soyez réellement mort dans ce stupide accident — tout est possible avec vous — et enfoui derrière cette petite chapelle de Moreton que vous affectionnez, vous conviendrez avec moi que vous n'avez laissé échapper que peu d'occasions de nous porter de rudes coups de boulot. Grâce à vous, nous avons laissé des cadavres de soldats français un peu sous toutes les latitudes. Pourquoi, je vous le demande, certains voudraient-ils soustraire à votre couronne le fleuron de Smara ? Il était si tentant à percer, le mystère de la ville inviolée.

Le secret de Smara.

Aux yeux de notre S. R., Smara, tantôt grouillante comme un champ de foire et tantôt abandonnée comme une ruine, a toujours passé pour le lieu de rendez-vous des nomades et des guerriers du désert, les « Hommes bleus » de la littérature. Le mystère s'y cache derrière les vieux remparts écroulés, les pierres calcinées des maisons vides aux toitures effondrées. Voilà vingt ans qu'il en est ainsi, c'est-à-dire depuis l'époque où un rezzou maure ouvrit le feu sur les méharistes du capitaine Gerhardt. Depuis cette tuerie, personne chez nous ne fut tout à fait sûr de la soumission des farouches tribus pour lesquelles Smara prend un prestige égal à celui de la Mecque.

Il y avait dans la colonne Gerhardt un partisan maure qui s'appelait Ould Aïda. Il s'était battu sous nos couleurs avec une telle bravoure que, pour l'en récompenser, le gouverneur le fit émir de l'Adrar. En fait, grâce à Ould Aïda, plus encore peut-être qu'à notre vigilance, la paix devait régner longtemps sur ces immenses contrées désertiques que nous n'avions occupées que pour couvrir le Sénégal.

En 1923, sans cause ni raison, les marabouts levaient l'étendard de la Guerre Sainte et, répondant à la campagne rifaine, la dissidence se succédait en vagues continues jusqu'à la fin de l'année 1931 où les rebelles dépourvus d'argent et de munitions s'éparpillaient à travers le bled.

Or, en janvier 1931, une canonnière espagnole arraisonne face au Cap Blanc un brick battant pavillon portugais. A bord de cale, 1 500 fusils de marque anglaise. Dans la cabine du commandant, un homme qui, amené à Villa Cisneros, capitale de Rio de Oro, sera identifié comme étant John Waltser.

La prise est bonne. Notre S. R. est prévenu d'avoir à se tenir sur ses gardes. Quant à l'agent 312, son procès s'instruit rapidement devant un conseil de guerre si John Waltser ne préférerait prendre le large, pendant qu'il en est temps encore, sous les traits du gélier indigène commis à sa surveillance et qu'il a knock-outé selon les meilleures règles de boxe anglaise enseignées à l'école de Devonshire.

Le long des côtes des deux colonies, les patrouilleurs sont alertés. Le 23 janvier, un cargo suspect est capturé ; quatre jours plus tard, c'est le tour d'une goélette. Puis on apprend que toute une flottille de barques des Canaries se livre à une fructueuse contrebande. Même, un dépôt de 600 fusils est découvert à Las-Palmas, où un certain Rodriguez se charge de faire passer aux rebelles armes et balles dans des fûts de vin.

On s'attend à un heurt extrêmement dur, mais si le coup est prévu, on ignore encore sur quel point il se produira. Rio de Oro, ou Mauritanie ?

Les deux Services de Renseignements, l'espagnol et le français, travaillent de concert. C'est à peu près à cette date que la radio signale à tous les postes de veille la présence de Lawrence à la frontière.

Et l'événement vient confirmer la nouvelle. Depuis près de vingt ans, l'émir Ould Aïda nous est resté fidèle. Or, le 6 mars, un agent indigène avertit le gouverneur de la Mauritanie que deux Européens ont rendu secrètement visite à l'émir. Ce qui partout ailleurs n'aurait aucune signification en soi prend ici une importance exceptionnelle. En effet, le lendemain, Ould Aïda déplace son campement. Le gouverneur n'hésite pas. Le 8, la radio transmet au groupe spahi de Chinguetti l'ordre suivant : « Urgence faire arrêter émir et tous autres. » Tous autres, il s'agit des deux Européens : Lawrence et John Waltser.

Le capitaine Le Cocq, commandant les spahis, charge le lieutenant Mussat de l'arrestation. Le brigadier chef maure Cheikh el Koory se propose lui-même pour accompagner son lieutenant.

Mussat rejoint l'émir qui l'accueille avec toutes les marques de la plus profonde déférence. S'enfuir, lui, Ould Aïda ? Quel démon a pu inspirer cette mauvaise pensée au gouverneur ?

L'émir a l'air tout à la fois sincère et peiné. Le lieutenant prendra le thé-menthe tandis que ses hommes baigneront les chameaux. Il fait si chaud ! C'est aussi ce que doit penser le brigadier Cheikh el Koory, car il disparaît sous une tente déjà occupée par deux blancs qui fument des cigarettes anglaises en rêvassant. Cheikh el Koory ne paraît pas s'en étonner...

Au même instant, sous la tente de l'émir, le lieutenant Mussat porte à ses lèvres

une tasse de thé maure. On n'en déguste vraiment de pareil que dans le sud saharien. Mais, en ce qui le concerne, ce sera sa dernière tasse. Un claquement sec, Mussat s'effondre. Il veut se relever, dégainer son revolver, vendre sa vie le plus cher possible. Ould Aïda ne lui offre pas cette consolation : d'un coup de sabre il l'achève.

Le camp est levé aussitôt après que les rebelles ont réglé leur sort aux hommes de l'escorte, sauf un garde indigène qui réussira à s'enfuir et à rapporter ce triste récit au capitaine Le Cocq.

Ould Aïda n'ira pas très loin. Le 19 mars au matin, Le Cocq et ses méhara qui galopent après lui depuis dix jours le rejoignent et le punissent de telle sorte que la leçon ne soit pas perdue pour tout le monde. Méfiant à leur accoutumée, Lawrence et Waltser ont senti venir l'orage. Accompagnés d'une harka forte seulement de 20 cavaliers, ils ont préféré gagner, en brûlant les étapes, les dunes de Montousi où passe la piste automobile qui, du Sénégal à Atar, ravitaillait l'occupation.

Position stratégique de première importance qu'il leur faut détenir coûte que coûte.

Les douars se sont vidés de guerriers qui accourent venger Ould Aïda, dont la tête est pendue par les cheveux au troussequin de la selle d'un chameau qui erre à l'aventure dans les sables.

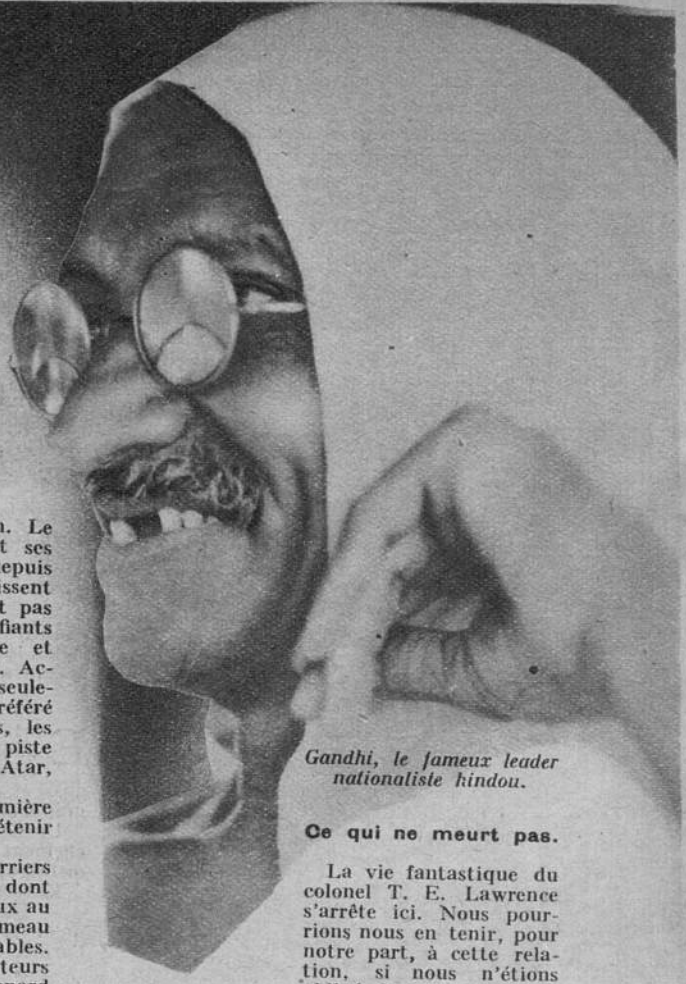
Lawrence échelonne des guetteurs jusqu'à Smara. Voilà le traquenard tendu ; le succès de l'opération dépend à présent uniquement du bon vouloir des Français. L'arrivée de ceux-ci ne fait pas l'ombre d'un doute. C'est toujours sous les murs de Smara que se règlent les comptes entre spahis et rebelles.

La première colonne qui débouche est celle du lieutenant de Mac-Mahon, un brillant officier rompu, quoique jeune, aux combats de partisans. Pas une seconde, Mac-Mahon ne soupçonne qu'à mesure qu'il avance vers Smara, d'autres blancs l'attendent tapis en embuscade dans les dunes. Derrière lui, l'état se referme. Comme des hyènes, les Maures suivent en flairant la piste.

L'épisode de la mort de Mac-Mahon et de celle de ses cinq sous-officiers — la plupart de ses soldats indigènes les ayant trahis — est le seul qui sera jamais révélé au grand public. Et peut-être a-t-on eu raison de taire le reste. Il en est de ces drames du désert comme des querelles de famille : sans doute vaut-il mieux jeter dessus un voile impénétrable.

Seulement je me permets de signaler ici une conséquence de cette politique qui consiste à passer sans cesse l'éponge sur le sang versé : l'exécution de Mac-Mahon et de ses compagnons fut suivie de plusieurs autres. D'autres noms s'inscriront encore, avec ou sans Lawrence, au palmarès tragique de Smara, car notre silence a découragé les meilleurs volontés, à commencer par celle des Espagnols qui, plutôt que d'engager avec leurs effectifs réduits une lutte à l'issue incertaine, ont préféré faire la part du feu, c'est-à-dire fermer les yeux sur les entreprises des Maures — armés par qui vous savez — pourvu que les dits Maures se tinssent tranquilles en territoire de Rio de Oro. Ainsi, au moyen d'un accord tacite passé avec les marabouts, ceux dont le concours aurait pu nous être le plus utile se gardent désormais d'intervenir en notre faveur lorsque, pourchassés par nos spahis, les rebelles se réfugient dans le Rio de Oro, y accumulent des fusils et des cartouches et se reforment en rezzou pour redescendre à nouveau des pâturages brûlés de Smara, la ville qui nous demeure interdite.

La seule consolation qui nous a été offerte jusqu'à présent, ce fut lorsqu'en septembre 1932 un déserteur de la Légion qui avait affrété une tartane en vue de faire fortune dans la contrebande des armes anglaises déchargea son revolver dans le ventre de John Waltser, alors qu'ils se disputaient ensemble, à Smara, à propos de je ne sais quel différend. L'un voulait-il rouler l'autre, ou le légionnaire avait-il simplement le sang un peu plus vif que l'Anglais ? Toujours est-il que de cette façon mourut l'agent 312 dont aucun officier de notre S. R. n'avait pu avoir raison.



Gandhi, le fameux leader nationaliste hindou.

Ce qui ne meurt pas.

La vie fantastique du colonel T. E. Lawrence s'arrête ici. Nous pourrions nous en tenir, pour notre part, à cette relation, si nous n'étions obligés de constater, après avoir passé en revue ces événements peu connus de l'histoire des peuples à laquelle la forte personnalité de l'aventurier reste attachée, que, tout compte fait, la besogne tortueuse de Downing street est à recommencer. Quel nouveau Lawrence se sentira les nerfs assez solides pour s'y atteler ?

Sans doute, les pétroles de Perse, ceux d'Afghanistan et de Mésopotamie représentent un actif considérable. Mais au Maroc et en Mauritanie, l'échec est indéniable. En Egypte et aux Indes, la situation n'est pas si brillante que l'*Intelligence Service* ait lieu de se féliciter de l'excellence de ses opérations. Reste la Syrie dont le sort n'est pas réglé et surtout l'Abyssinie, gros point noir à l'horizon. Il est certain que là, le « Comité des Sept » a été pris de vitesse par un concurrent moins subtil que lui, moins bien préparé peut-être à ce genre de lutte au couteau, mais plus impatient, et partant, plus rapide. Que le conflit italo-éthiopien trouve sa solution sur les champs de bataille, voilà qui n'est plus douteux aujourd'hui. Il est vrai qu'il restera toujours à l'*Intelligence Service* la ressource de caser au Négus une bonne provision de machines à tuer. Car, comme répliquait, il n'y a pas trois semaines, un membre du gouvernement britannique à l'un des leaders de l'opposition qui suggérait de décréter l'embargo sur les armes de guerre : — Ce serait un crime contre l'humanité que de refuser aux peuples faibles le moyen de se défendre.

Chère vieille politique traditionnelle ! Je gage que les munitionnaires de Winchester durent en avoir la larme à l'œil. Combien, cependant, doivent regretter la disparition de leur meilleur commis-voyageur ?

J'ai comme un sentiment profond, écrivait récemment encore Lawrence à l'un de ses amis, que ma vie est terminée.

Admettons jusqu'à preuve du contraire, je veux dire de quelque sensationnelle résurrection, qu'elle le soit. Il ne reste pas moins que, par son exemple, T. E. Lawrence aura communiqué à la jeunesse anglaise un goût du risque et de l'aventure sous de lointains cieux qui n'est pas prêt de se calmer.

Lawrence mort, d'autres agitateurs vont user leurs semelles sur les routes du monde et s'efforcer, à son instar, de faire plier les êtres et les choses au service de la Cité. Chaque fois que les compétitions se feront plus âpres, les conflits plus aigus et que les produits anglais « Buy British » se heurteront à la concurrence étrangère, leurs chefs, les vrais chefs de l'Angleterre, ceux que l'on nomme en tournant les yeux vers Downing street « la quantité inconnue », leur vanteront les mérites de Lawrence, faiseur de rois d'empires.

FIN.
MAURICE LAPORTE.

Les pétroles de Perse et de Mésopotamie représentent un actif considérable.



LE PLUS GRAND AV

qui était Prado

Son régiment, en 1876, occupe Fontarabie.

II (1)

Gentilhomme royal inconnu, tueur de filles ignoré. Ne fut-il pas coupable du triple assassinat qui envoya Pranzini à l'échafaud ?

EN 1875. Guerre carliste. Guerre espagnole. Guerre civile. Guerre d'aventures. Guerre un peu romantique aussi et qui n'est pas sans panache et sans grandeur.

Un homme s'engage. Il aborde un détachement de carlistes. Il est petit, élégant, distingué. Mais son visage est résolu.

Le recruteur lui demande son nom.
— Qu'importe un nom ? Je croyais qu'on s'engageait sans formalités dans l'armée du roi Carlos ?

— A ton aise. Prête serment à notre roi Charles-Marie don Carlos de Bourbon.

L'inconnu se fait appeler Fred. Il révèle un courage indomptable. On le nomme sergent. Il est impitoyable dans la discipline et la répression. Il est chevaleresque et loyal dans le combat. Il devient officier. Il lui faut alors donner son état-civil.

— Ma naissance est un mystère, déclare-t-il. Je ne le révélerai qu'à mon roi. Il le révèle à don Carlos. Il est promu lieutenant. Il est autorisé à porter le nom de Comte de Linska de Castillon. Cette faveur du pseudonyme est réservée aux incognitos des membres des familles royales.

Il passe capitaine dans le régiment des hussards de Charles VII.

Ses extraordinaires aventures commencent. Du moins celles qu'on peut connaître et conter. Car on ignore, on ignorera toujours celles qui ont précédé. D'où vient-il ? Quel est-il ? Pourquoi, comment, ce gentilhomme de haute lignée a-t-il perdu le droit de porter son nom et son titre ?

Son régiment en 1876 occupe Fontarabie et assiège Saint-Sébastien. Le capitaine de Linska, Prado, pour lui donner son nom, qui d'ailleurs n'est pas non plus le sien, demande à entrer dans la ville et se fait fort d'y surprendre le secret de sa défense. C'est risquer la mort. Mais ce héros de roman aime le risque et ne craint pas la mort.

Il entre dans la cité assiégée, à la faveur d'un déguisement. Il trouve le moyen de faire la connaissance du gouverneur de Saint-Sébastien. Ce dignitaire est père d'une fille renommée par sa beauté. Prado la voit. Il lui fait la cour. Il est aimé d'elle. Cependant, il accomplit sa mission.

Il est surpris. Il est déferé au conseil de guerre de l'armée régulière. Hautement, il revendique sa qualité de carliste. Il est, comme il convenait, condamné à mort. Pour la première fois. Mais celle-ci est honorable. Il doit être fusillé le lendemain au petit jour.

Il peut faire passer un message à sa bien-aimée. Celle-ci offre une fortune au sous-officier chef de garde qui veille sur le prisonnier. Elle le délivre. Il fuit.

Mais un soldat a surpris le marché. Il crie : « Mort au carliste ! » On tire sur Prado, cependant qu'il tente de gagner ses avant-postes. Il est blessé. Mais il s'échappe. Et il rentre dans Fontarabie porteur des plans de défense de Saint-Sébastien.

Sa blessure est grave. A l'ambulance, il est soigné par une religieuse de Saint-Vincent de Paul au visage de madone et dont la piété est celle d'un ange.

Il devient son amant. Il part en convalescence et l'enlève. Mais l'inaction lui pèse. Il abrège son repos. Il abandonne sa maîtresse qui meurt bientôt de désespoir et de honte.

Lui, il est retourné au combat. Il est commandant, puis colonel. Il devient chef de l'État-Major de don Carlos.

La guerre carliste est finie. C'est la paix. Prado est versé dans l'armée régulière avec le grade définitif de capitaine de cavalerie.

A Madrid, il fait la connaissance d'une jeune fille de haute noblesse. Comme toutes les autres, elle s'éprend du bel officier. Il l'épouse. Il est millionnaire. Il reçoit

les galons de commandant. Il éblouit la cour et la ville par son faste.

Mais sa femme meurt. Il doit restituer la dot. Il est ruiné.

Il joue. Il perd. Il ne paye pas. Il est rayé des cadres de l'armée. Il est déshonoré. Il quitte l'Espagne. Il vient en France.

Il y revient, plutôt. Car il y a vécu autrefois.

Quand ? Où ? C'est ce que le juge d'instruction chargé d'enquêter sur son procès recherche longtemps. Car toutes ces aventures sont écrites tout au long dans des grimoires de justice. Et elles étaient contenues dans ces liasses poudreuses que M^e Comby l'autre jour me tendait, en me disant :

— Voici... Tout est là... Mais je ne vous permets pas de le voir. Le secret professionnel...

J'ai dit déjà que ce dossier, tout de même, et ailleurs, j'ai pu le parcourir et le pénétrer.

On y trouve un témoin qui croit le reconnaître pour avoir habité Bayonne étant enfant, mais il ne peut préciser ses souvenirs. Prado sourit sans répondre. Il parle le français sans accent et l'écrit en artiste.

Il connaît dans le monde parisien, où il tente de s'introduire, une Suédoise, M^{me} Alice S... Prado est pauvre, alors, terriblement. Mais sa misère est bien cachée, il a gardé son élégante garde-robe, il arbore une impeccable tenue de gentleman.

M^{me} Alice S... pour lui, abandonne son mari, ses enfants. Elle garde, cependant, sa fortune, que Prado dévore en quelques mois.

Prado devient amoureux. En achetant des fleurs dans une somptueuse boutique d'alors, rue Vivienne, il a remarqué la jeune caissière. Elle est adorablement jolie. Mais son père, grave fonctionnaire de ministère, vient la chercher chaque soir. Sous prétexte de bouquets, Prado, l'aborde, la complimente et, toujours sûr de son charme vainqueur, lui fait une cour respectueuse.

Il parvient à inspirer confiance à la famille. On parle de mariage. Mais il lui est impossible de voir, seul, la jeune fille. Il loue alors un appartement meublé, 11 bis, rue Baudin. Il écrit à la jeune fille à son magasin. Il lui conte qu'il est malade, gravement atteint. Il la supplie de venir lui apporter le réconfort de sa présence.

Elle vient. Elle ne rentre pas à la demeure paternelle.

Et Prado, ayant obtenu d'elle ce qu'il en désirait, sa curiosité satisfaite, s'en va, la laissant enceinte et désolée...

Il devient l'amant d'une femme riche-ment entretenue. C'est elle qui devait le perdre.

Eugénie Forestier est folle de Prado. Lui, il a cent maîtresses dans tous les mondes. Et, pour chacune, il sait se transformer. Fiancé romanesque pour la jolie bouquetière, homme du monde pour la dame suédoise, il est le souteneur d'Eugénie Forestier.

Il lui prend son argent, il lui vole ses bijoux. Il la frappe.

Elle l'aime.

Eugénie Forestier est entretenue par un banquier d'outre-Atlantique en voyage d'études à Paris. Le banquier regagne son Massachusetts national. Eugénie Forestier reste sans ressources. Prado a connu une autre femme facile et riche. Facile ? Oui, mais vénales. Et Prado n'a plus d'argent.

Il parvient encore à détourner huit cents francs à Eugénie, tout ce qui lui restait. Il l'offre à sa nouvelle conquête, pour une nuit d'amour.

Ce sera la nuit du 14 janvier 1886.

Le 15 janvier, à deux heures du matin, Marie Aguétang, comme le dossier nous l'a conté, est trouvée dans sa chambre, égorgée. Ses bijoux, ses valeurs, son argent ont disparu. Prado aussi.

Il est à Bordeaux. Il y monte une affaire, une affaire franco-espagnole. Il s'agit d'une entreprise de contrebande par mer et par eau. Dans la rue Judaïque, il rencontre deux sœurs, Marie et Julie Renaud. Il devient l'amant de Marie. Son ancienne maîtresse, la dame suédoise vient le relancer. Elle le ramène à Paris, après une bataille héroï-comique avec Marie Renaud.

Marie Renaud est enceinte. Prado reconnaît l'enfant. Il lui donne un faux nom.

Cet enfant vit encore. C'est aujourd'hui un homme, un homme âgé, qui ignore le vrai nom de son père. Il sait seulement qu'il est le fils de Prado. Et il a ce destin d'être, par un assassin guillotiné, descendant de famille royale.

J'ai pu le voir. C'est un homme modeste qui demande l'oubli. Il y a droit. Ne parlons plus de lui.

Prado est rentré à Paris. La Suédoise n'a plus un sou. Prado va trouver le grand rabbin, M. Zadoc-Kahn. Sa déposition est au dossier. Il raconte comment il a reçu la visite de Prado et que cet homme l'a intéressé. Prado lui apportait un plan d'émigration juive dans le Mozambique. En somme, c'est, réalisé ailleurs, le projet palestinien, exécuté depuis.

Le grand rabbin est séduit, lui aussi, par ces desseins. Car Prado, décidément, séduit tout le monde. Zadoc-Kahn, haute intelligence et grand cœur, étudie l'affaire et commence une collaboration avec l'ancien officier carliste.

Prado se présente aussi chez M. Gordon-Bennett. Il lui présente un autre plan. Celui d'un soulèvement au Canada qui menace les affaires et le pays de M. Gordon-Bennett. Celui-ci est ému de ces révélations. Lui aussi dépose à l'instruction après l'arrestation de Prado et son inculpation d'assassinat. Prado lui promet de lui faire connaître le chef des méfis, Louis Riel. Et, de fait, il part en Amérique.

Le voilà à Lima. Il y contracte un nouveau mariage. De nouveau, il est millionnaire. Le contrat démontre que son épouse lui a apporté 1 200 000 francs. Il les dissipe et, comme toutes ses autres femmes jusqu'ici, celle-là aussi meurt mystérieusement.

Prado revient en Europe. On trouve sa trace à Lisbonne, puis à Porto, où il cambriole une bijouterie. Avec ces ressources, il rentre à Madrid, s'y fiance avec une descendante des rois d'Aragon, Dolorès Garcia y Marcilla et reprend sa vie d'opulence et de fêtes.

De nouveau, le comte de Linska de Castillon est devenu un grand seigneur. Ses réceptions sont fameuses. Il est un personnage de Cour.

Comment se ruine-t-il ? Pourquoi retourne-t-il à Paris ? Il y a ainsi beaucoup de pourquoi et de comment dans cette effarante existence.

Bref, il est dans la capitale, et sans un sou. Il erre sur les boulevards. Il y rencontre un usurier madrilène célèbre, Lorenzo, qui vient d'être condamné par défaut en Espagne aux travaux forcés, mais qui ne redoute pas l'extradition, protégé qu'il est par des textes de loi. Prado qui, déjà, s'appretait à le faire chanter, change ses batteries. Il s'est procuré, par les femmes, quelques maigres subsides. Assez pour louer une chambre dans le somptueux hôtel du Palais sur le Cours la Reine. Il a acheté un coupon de loge pour l'Opéra et il l'offre à son nouvel ami. Pendant l'absence de celui-ci, il pénètre dans la chambre de Lorenzo, force le coffre où l'usurier, il le sait, place ses bijoux. Il y en a pour plusieurs millions. Il trouve la cassette qui les renferme. Il la prend. Il va sortir de l'hôtel avec son larcin. Le coup a réussi... Il est riche...

Un laquais l'a vu. Il crie : « Au voleur ! »

Prado force la porte en renversant le portier. Mais le personnel de l'hôtel est à ses trousses. Les agents le poursuivent. Il se retourne. Il tire. La poursuite se ralentit. Puis, elle reprend. Il tire encore. Mais il est pris.

C'est fini. Et cet homme qui a trompé tant de femmes, abusé des puissants, dupé tout le monde, est découvert et livré par un valet.

Il est poursuivi pour vol et aussi pour les coups de pistolet qu'il a tirés sur ses poursuivants et qui n'ont blessé personne.

— J'ai tiré à blanc, déclare-t-il au juge. On n'a pas retrouvé le pistolet sur lui, il l'a jeté dans la Seine. Que risque-t-il ? Quelques années de prison, quelques mois, peut-être.

Alors, une femme vient demander audience au juge d'instruction. C'est Eugénie Forestier, qu'il a trahie.

— Cet homme, dit-elle, est l'assassin de Marie Aguétang.

Le lundi 5 novembre 1888, Prado passait en Cour d'assises devant le jury de la Seine. C'était le premier jour de son procès. Les audiences étaient dirigées par le président Heurteloup.

Au banc de la défense est assis, M^e Camille Comby qui, l'autre jour, me contait ces journées étonnantes.

Chaque audience, chaque heure, apportait un élément incroyable, un détail invraisemblable. On apprenait que Prado avait aussi été en Grèce tenancier de maison de jeu et qu'il avait réalisé une fortune par le moyen d'une roulette truquée.

Ses anciennes maîtresses étaient venues témoigner. Il y en avait une douzaine, toutes encore



(1) Voir Police-Magazine, n° 244.

Don Carlos.

AVENTURIER DU SIÈCLE

Prado!

connait
hui un
nom de
Prado.
illotiné,

ste qui
plus de

plus un
Zadoc-
raconte
que cet
un plan
somme,
exécuté

par ces
tout le
grand
oration

ennett.
oulève-
le pays
es révé-
après
l'assas-
nître le
part en

ouveau
re. Le
rapporté
toutes
meurt

trace à
bijou-
rid, s'y
Aragon,
d'opu-

astillon
sont
sont

rne-t-il
i et de

so. Il
usurier
re con-
forcés,
gé qu'il
'appré-

naigres
dans le
Reine.
ra et il
e celui-
p, force
bijoux.
ouve la
a sortir
Il est

portier.
es. Les
ire. La
encore.

emmes,
de, est

s coups
ants et

'a jeté
années

nce au
qu'il a

Marie

en Cour
le pré-
étaient

Camille
ournées

ait un
ble. On
Grèce
lisé une

témoi-
encore

amoureuses de lui et dont la passion se manifes-
tait par des larmes, des supplications ou des injures.

Et tout Paris, le Tout-Paris de ce temps-là, assis-
tait à ce spectacle dont la vérité paradoxale et
tragique défilait le bon sens.

Un jeune stagiaire, assis au banc des avocats
à côté de M^e Comby, se penchait sur un carnet qu'il
semblait couvrir de notes. C'était M^e Wattine, qui
« croquait » avec un talent inattendu les principaux
personnages de ce drame. M^e Wattine est aujour-
d'hui président de la Cour de Cassation.

Ce sont les croquis du plus haut magistrat fran-
çais que nous donnons ici et qui, seuls, évoquent
avec exactitude ces débats. Avec quelle ferveur
M^e Comby les garde ! Et quelle confiance émou-
vante il veut bien témoigner à l'auteur de ces lignes,
en lui confiant ces chers souvenirs pieusement
conservés !

L'interrogatoire débute par ces mots du président
Heurteloup :

— Quel est votre véritable nom, Prado ? Sous
quel nom vous êtes-vous marié, puisque vous
n'avouez pas le vrai ?

— Monsieur le président, reprend avec arrogance
Prado, votre question n'est pas claire. Veuillez la
répéter sous une autre forme.

Au cours de l'interrogatoire, le président reproche
severement à Prado sa série de méfaits. Celui-ci
réplique :

— Je suis innocent du crime dont on m'accuse.
Pour le reste, j'aimerais qu'on me parlât sur un
autre ton. Vous ne savez pas qui je suis, monsieur
le président. Mais je le sais, moi.

Eugénie Forestier dépose. Elle accable son
amant. Celui-ci, dit-elle, lui a tout avoué, un
soir, à Bordeaux, avant de l'abandonner. Il tira
dans sa direction une balle de pistolet qui perça
une cloison. Voilà, lui dit-il, ce qui t'attend si
jamais tu parles. » Et il lui montra aussi un poi-
gnard.

Elle appuie ses accusations de ce détail :
— Un jour, dit-elle, Prado reçut une lettre de
Madrid. Elle émanait d'un bijoutier. Il déchira
la lettre. Mais j'en ai recueilli les morceaux.

— Oui, dit le président. Vous les avez remis à
monsieur le juge d'instruction. Ils sont au dossier.
On y lit, en effet : Comercio de oro, plata y
pedreria, 2, ciudad Rodrigo, Madrid.

C'était la lettre d'une marchande d'or espagnole.
Son nom figure au dossier : Isabelle Nogués Rosel,
épouse Antonio Ximénès.

Monsieur le juge d'instruction, explique le
président aux jurés, s'est rendu lui-même en Es-
pagne. La justice madrilène a interrogé cette femme.
Elle a reconnu avoir reçu la visite d'un certain
comte de Linska. Les bijoux qu'il lui a vendus
répondaient exactement au signalement de ceux de
Marie Aguétang. Le faux Linska, qui est aussi,
d'ailleurs, un faux Prado, a même demandé la fille
de cette femme en mariage.

— Je le reconnais, s'écria Prado. Je l'ai nié
jusqu'ici. Je l'avoue aujourd'hui. Oui, j'ai négocié
ces bijoux. Mais j'en ignorais la provenance. Je
les ai volés à un voyageur dans le train, entre
Irun et Madrid.

Une autre maîtresse de Prado vient aussi témoi-
gner. C'est Mauricette Couronneau, la seule, semble-
t-il, qu'il ait vraiment aimée. Elle est d'une beauté
pure et délicate.

Elle aussi a été enceinte des œuvres de Prado.
Elle aussi a été mère. Elle aime encore celui qui
fut son amant, son seul amant et qui lui prit à la
fois son honneur et son bonheur.

— Mauricette, lui dit-il, en la voyant devant
lui, dans le prétoire où elle dépose, tu m'as juré une
fidélité éternelle.

Et il pleure pour la première fois.
— Ah ! lui répond la malheureuse, taisez-vous !
Ne m'avez-vous pas déjà assez flétri ?

Mauricette Couronneau, à qui ce procès donna
une fâcheuse notoriété, a changé de nom. Elle vit
encore dans les environs de Bordeaux où elle n'a
jamais cessé de se cacher, et ce serait une mauvaise
action que de troubler cette douloureuse retraite.

Mais la plus déchirante déposition, sans doute,
fut celle de l'épouse légitime qui fut encore vivante,
Dolorès Garcia y Marcilla, descendante des rois
d'Aragon.

Cette femme qui fut riche, honorée et fêtée, est
alors pauvre et deshonorée à cause de cet époux
criminel. Cependant, elle affronte les regards curieux
pour venir lui apporter le réconfort d'une impossible
défense.

En vain le président l'interroge.
— Votre mari n'est-il pas revenu à Madrid en
1886, après l'assassinat de Marie Aguétang et au
moment de la négociation des bijoux ?

— Oui, je crois... Je ne sais plus... Je ne me
rappelle pas la date...

— N'avez-vous pas reconnu que votre mari revint
vous voir alors et qu'il vous confia qu'il possédait
de riches bijoux ?

— Je ne me rappelle plus.

— Mais vous l'avez déclaré.

— Je ne sais plus... j'ai la tête perdue...

On comprend que, sous le regard encore domi-



Eugénie Forestier
de la Varlay
Honnay - 102 Dainot
le 10 novembre 1885

Eugénie Forestier dont la déposition fut
accablante pour Prado.

nateur du terrible séducteur, cette grande
dame n'est plus qu'une femme éperdue.
Et pourtant il y a dans le dossier une
lettre qu'elle écrivait au juge d'instruc-
tion et où se retrouvent ces phrases :
« J'ai eu le malheur de l'aimer d'amour à
cause de sa jolie figure et de son élégance.
Qui aurait cru que sous ce masque charmant
se cachait un cœur de tigre ? » (Sic.)

Prado, à son tour, intervient. D'une voix
dure, qui contraste avec l'émotion dont il
vient de témoigner devant Mauricette
Couronneau.

— Dolorès, veuillez écouter sans larmes
ce que j'ai à vous dire. On vous a fait
envoyer une lettre pour m'accabler.
Cette lettre en maintenez-vous les termes,
ici, devant mes juges ?

— On m'a fait, en effet, écrire tout cela,
dit-elle dans un souffle, et j'ai écrit sous
l'empire de la colère et de la jalousie...

C'est le réquisitoire, facile après la
preuve.

C'est la plaidoierie prestigieuse de
M^e Camille Comby, et qui reste comme un
monument de l'éloquence oratoire.

— J'ai plaidé cinq heures, m'a dit
l'éminent maître. Je crois maintenant que
c'était trop long. Mais c'était en ce temps-
là...

Et puis, le grand avocat a une hésitation.
Il me confie :

— J'ai souvent pensé à cette tragique
affaire. Je me suis souvent demandé si
j'ai bien fait tout ce qu'il fallait pour cet
homme que je n'ai pas pu sauver. Certes
j'ai fait ce qu'il était en mon pouvoir... Ma
conscience ne me reproche rien... Mais
ai-je dit tout ce qu'il fallait dire et
l'ai-je assez bien dit ?

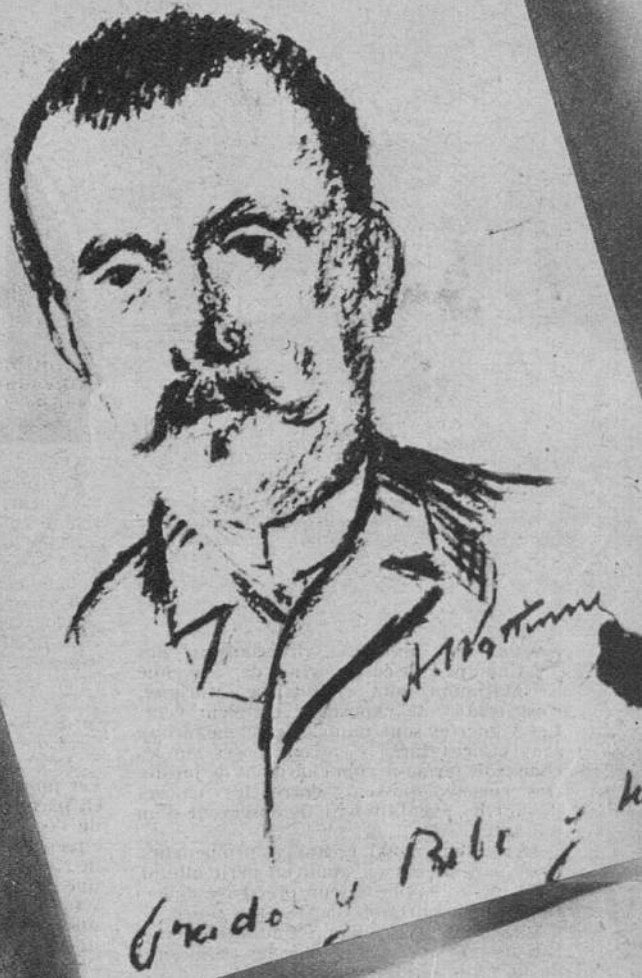
Quelle noblesse dans ce doute ! Quelle
grandeur dans cette conscience !

Prado, qui ne pouvait pas être sauvé,
fut condamné à mort. M^e Comby tenta
une dernière démarche auprès du président
de la République.

— Je lui ai dévoilé le vrai nom de
Prado...

Tandis que M^e Comby me dit cela, que
j'ai rapporté déjà, je pense toujours à la
phrase fameuse : « L'Europe frémissait,
si elle savait de quelle hauteur est tombé
cet homme ! »

Je sais qu'une cour royale étrangère
a frémi. Cette cour n'est plus. Cette royauté
a été balayée, avec d'autres, par la tour-
mente des politiques. Un souverain au-
jourd'hui déchu fut le proche parent du
guillotiné. Prado, quel qu'il fût, et quoi



Prado
Prado

Prado (croquis d'audience exécuté lors de
son procès).

Ci-contre : Henriette Couronneau.

qu'il fût, n'a jamais dit ce nom, par quoi,
cependant, il pouvait peut-être être
sauvé.

Il est monté sur l'échafaud sans avoir
voulu, de son sang impur, éclabousser un
trône.

Et voilà que cette exécution n'a pas mis
fin peut-être à ce procès effarant, à cette
prodigieuse aventure.

Prado n'a-t-il fait qu'une seule victime ?
Comment le croire quand on étudie sa vie
et quand on pénètre l'âme de cet homme ?

Le 17 mars 1887 Marie Régnauld,
nous l'avons vu, fut, elle aussi, assassinée,
ainsi que sa domestique et la petite fille
de sa domestique. Et de la même façon,
du même égoïsme que Marie Aguétang,
Pranzini, qui vendit et distribua des
bijoux volés à Marie Régnauld, fut, à cause
de cela, accusé, poursuivi, condamné et
exécuté.

Et pourtant...
Pranzini a nié jusqu'à l'échafaud. Il a
dit : « Ce n'est pas moi... On saura
plus tard... »

C'était un bandit avéré, mais un
de ceux qui ne dénoncent pas leur
complice.

Or, Prado était à Paris au mo-
ment où fut assassinée Marie Ré-
gnauld. Il était à Paris au cours
de l'été 1885 où furent assassinées
d'autres filles galantes : Marie
Fellerath, citée Trévisé ; Maria
Jouin, rue Condorcet ; Hélène
Stein, rue Bergère. Jamais l'assas-
sin ne fut retrouvé.

Les témoins, la femme Toulouse,
cuisinière de Marie Régnauld et la
concierge de celle-ci, n'ont pas
reconnu Pranzini, mais elles ont
designé comme habitué de la vic-
time « un homme petit et brun »
dont elles ont donné un signale-
ment détaillé. Cet homme avait
été vu entrant chez Marie Ré-
gnauld le soir du crime. Ce signa-
lement transmis immédiatement
par la police était exactement
celui de Prado.

(Suite page 15.)

MAURICE CORIEM.

Maria Fellerath, fille galante, assas-
sinée rue de Trévisé en 1885.



Mauricette Couronneau
7 nov. 1885



Chez les fraudeurs

de la

Philatélie

Sous les premières frondaisons des Champs-Élysées, près de l'avenue Matignon, aux confins de Marigny, c'est toute une exposition en plein vent. Les vignettes sont minuscules et beaucoup sont étalées sur des cartons posés sur les chaises de fer de ce coin charmant de jardin. Des curieux passent entre les chaises devant les éventaires qu'ils observent d'un œil intéressé.

Des enfants aussi parmi ces promeneurs. Presque tous ont en main un petit album. C'est la « collection », leur précieuse collection, leur collection de timbres-poste.

Là, ce jour, en ce lieu, selon un immémorial usage, se tient le marché périodique de la philatélie.

Je suis le jeu d'un vieil homme à barbe blanche, fort digne dans son allure périmée et qui, avec gravité, s'arrête ça et là devant les étalages minuscules que tiennent en ce lieu des vendeurs spécialistes. De temps à autre, le vieillard se penche. Il ajuste ses lunettes rondes devant une vignette. Et, après quelques instants d'attentif examen, il sort de sa poche une loupe puissante qui lui sert à observer de tout près avec un fort grossissement le timbre qui l'intéresse.

A ses côtés, un monsieur quadragénaire fort élégant fait de même. Il y a là toute une clientèle aussi disparate qu'il est possible. Je distingue même deux dames fort « chic », puis une vieille femme de mise modeste et une jeune fille à allure d'étudiante.

Celui qui me guide en ce lieu pour la facilité de mon enquête est lui-même un collectionneur convaincu. Il a son histoire qui mérite de figurer ici. Encore qu'il ne soit pas à proprement parler un fraudeur. Cependant, son aventure n'est pas tout entière à son éloge et elle fut pour lui la cause de quelques mécomptes.

Mon ami se prénomme André. Il est connu dans toutes les manifestations de la philatélie. Cependant, c'est une passion qui lui est venue tard et dont l'origine fut loin d'être désintéressée.

André était clerc de notaire quelque part dans l'Yonne.

Un jour, un client parisien lui demanda si, parmi les pièces anciennes des archives de l'étude, il ne se trouvait pas de vieilles enveloppes portant des timbres de l'époque de Napoléon III. Il promit au jeune homme une rémunération pour ses recherches. « Je fais, avait-il dit, collection de timbres-poste. » Le petit clerc fit les recherches dans le grenier de l'étude, d'ailleurs à l'insu de son patron. Il découvrit, effectivement, un grand nombre d'enveloppes affranchies par des timbres à l'effigie de Napoléon III. Il découpa les timbres et les adressa à son correspondant qui lui fit tenir un billet de cent francs à son adresse particulière.

André pensa aussitôt à intensifier ses recherches. Cent francs, c'est quelque chose pour un petit clerc. Mais cet enfant de la basoche était né malin. Il se fit cette réflexion que, pour qu'un client inconnu lui envoyât cent francs pour une poignée de timbres, il fallait que ceux-ci valussent beaucoup plus. Il fit donc une nouvelle moisson. Mais, au lieu de l'adresser comme l'autre à son amateur parisien, il vint à Paris lui-même et présenta les objets de sa découverte à un marchand de timbres important de la rue Drouot. Celui-ci, fort consciencieusement, lui dit que la presque totalité des timbres du temps de Napoléon III qu'il présentait était de valeur minime, de cinquante centimes à un franc, à l'exception seulement d'un timbre d'une certaine époque qu'André m'a confiée et que j'ai parfaitement oubliée.

Mais ce timbre, dont il n'avait été émis qu'une quantité limitée, valait de cinq cents à mille francs et au-dessus, valeur marchande. Il y en avait deux dans le lot.

Alors, André retourna dans sa province et se mit à fouiller non seulement le grenier de son patron, mais aussi celui de l'avoué du pays, puis celui du greffe, en déclarant qu'il faisait collection de timbres et même, en ne disant rien de tout et sous prétexte de recherches juridiques. Ainsi amassa-t-il une petite fortune.

Quand le notaire eut connaissance des agissements de son clerc, il l'accusa de vol et, finalement, le délit ne semblant pas nettement caractérisé, il se contenta de le mettre à la porte.

C'est alors qu'André devint philatéliste et même philatéliste parisien.

Il est, plus exactement, courtier en timbres, il a sur lui la liste des timbres que des clients l'ont chargé de découvrir pour eux. Il en est de toutes sortes et il faut à André une véritable science pour s'y connaître et s'y reconnaître.

Il fréquente chez tous les marchands. Il les interroge, converse avec eux. Pour l'instant, il recherche un certain timbre magyar et de couleur verte.

— J'en connais, dit le marchand, un petit jeune homme maigre dont toute la marchandise tient dans deux cartons étalés à terre. Mais sans garantie.

Sans garantie ? Je demande des explications à André. Comment peut-on vendre les timbres sans garantie ?

— Ce sont des faux, probablement, me dit tranquillement André.

J'aurai aujourd'hui bien d'autres surprises. Un monsieur a dit tout à l'heure à côté de moi, à André :

— Les faux, je les prends tout de même. Je n'aurai peut-être jamais le vrai.

Et j'apprends tout de suite l'importance considérable des faux dans le commerce des timbres-poste de collection. On en parle ouvertement, non seulement dans ce marché, mais dans d'autres transactions philatélistes.

— La loi punit la fabrication et la vente des faux timbres ? demandé-je à mon cicérone.

— Oui et non, me répondit André. Ce que la loi punit, c'est la contrefaçon d'un timbre, valeur d'État. S'il s'agit d'une simple vignette démonétisée et oblitérée, c'est-à-dire annulée et inemployable pour l'affranchissement des correspondances, la loi est désarmée. D'autant qu'il s'agit souvent de timbres étrangers.

— Alors, la vente des faux timbres de collection est autorisée ?

— Elle n'est pas interdite, ce qui n'est pas la même chose, à la condition qu'elle soit opérée sans garantie. Vendre un timbre faux pour un timbre vrai, sciemment, c'est commettre le délit de tromperie sur la qualité de la marchandise. C'est tout.

Et voilà qui va permettre des fraudes sans nombre et qui peuvent compter pour les plus pittoresques dans le domaine cependant immense de la contrefaçon et de la duperie.

Je connais aussi un fabricant de faux timbres. André, qui ne le fuit point, m'explique que ce contrefacteur n'a point ce métier pour occupation principale. C'est un des innombrables courtiers et marchands ignorés de la matière philatélique. De fait, son aspect est rassurant. Un garçon correct sans plus et dont la conversation avec André me révèle seulement qu'ils sont ensemble en affaires pour une marchandise que le profane ne connaît ni dans son étendue ni dans son importance.

Eugène, c'est son nom, ne semble pas, d'ailleurs, tirer de grandes ressources de sa fabrication, si j'en juge sur sa tenue sans richesse et sur la modestie de son apparence. Il n'a pas fait grand mystère, après la recommandation d'André, pour me livrer, sinon son secret, du moins l'instrument de sa fraude.

Il est des plus

simples. Il consiste seulement en un matériel extrêmement réduit de photographeur. Il suffit de photographier un timbre, d'en faire le cliché en relief et d'opérer un tirage à la presse à main. La couleur dans les timbres est unique, qu'elle soit à plat ou en hachures. Le timbre fait, il faut l'oblitérer. Un cachet ordinaire, de l'encre grasse, et le tour est joué.

On peut même avec doigté dessiner à l'encre les lettres de l'oblitération sur le timbre.

— Cette imitation, dis-je, n'est-elle pas décelable ?

— Elle l'est avec un fort grossissement qui peut faire remarquer l'absence de relief donné au papier du timbre autour du tampon. Il n'est pas impossible d'y remédier avec de l'application dans la fabrication. Mais c'est, la plupart du temps, inutile.

— Pourquoi ?

— Parce que les timbres faux les plus communément fabriqués pour la collection sont des timbres de valeur moyenne, auquel cas on n'opère pas de recherches scientifiques compliquées pour un si mince sujet. Tandis que, pour des timbres de réelle valeur, des expertises déceleraient la fraude.

— Mais ne peut-on faire un faux parfaitement imité ?

— On le peut. On le fait parfois. Ce n'est pas mon cas. Un timbre rare et de valeur — il en est qui atteignent et dépassent cent mille francs — est l'objet d'une recherche minutieuse de la fraude. On va jusqu'à analyser les couleurs du timbre et de l'encre oblitératoire. Voyez quel travail pour déjouer de pareilles recherches ! Sans compter qu'un pareil timbre, même vrai, n'a qu'une valeur théorique. Un marchand peut l'avoir en magasin deux ans, dix ans, sans trouver l'occasion de le vendre.

Tandis que les timbres de valeur moyenne trouvent toujours leur place dans des collections communes. Si tous les coups de tampon que je donne pour mon tirage et mon oblitération me rapportent un franc, l'un dans l'autre, je ne fais pas une mauvaise affaire. Seulement, c'est la crise.

Eugène me montre ses timbres faux. Pour moi, profane, je ne vois pas d'autre différence que celle-ci : ces timbres me paraissent trop neufs. Eugène sourit :

— Ceci n'est rien. Facile de « vieillir » superficiellement un timbre. Le plus délicat, c'est la question du papier qui varie selon les États et même selon les vignettes. Et celle du dentelé, encore plus compliquée.

Souvent j'opère sur de vieux timbres lavés et qui ont perdu toute couleur. Mais il reste quelque chose de l'oblitération souvent indélébile. J'oblitére à nouveau sur la trace qui reste.

— Quel avantage trouvez-vous à supprimer un timbre pour en refaire un autre ?

— Celui que je supprime a moins de valeur que celui que je fabrique, évidemment.

Je vois des épreuves d'un timbre russe qui représente le profil d'un travailleur soviétique stylisé et dont l'image n'est pas sans art. Un paysage de minarets qui constitue un timbre ottoman. Les trois ouvriers symboliques d'un timbre du Reich et, enfin, une moisson d'une vignette magyare, sans doute celle qu'André recherche pour un de ses clients.

Si j'étais collectionneur de timbres-poste, si j'étais resté l'amateur philatélique que je fus dans mes premières années de lycée, je frémirais pour l'authenticité de ma collection.

— Il y a des experts, me dit André, pour déceler les vrais timbres des faux. Quand une vente importante de collection a lieu à l'hôtel des ventes ou chez un grand marchand philatéliste, toutes les précautions sont prises pour déceler la fraude, autant et même plus qu'on ne fait à l'égard des bijoux.

M. Louis W... est l'un de ces experts. J'ai voulu obtenir de lui le secret de ses investigations révélatrices.

— Il faut compter, me dit-il, avec la compétence particulière de l'expert spécialisé. Mais elle peut être mise en défaut. Un timbre-poste n'est pas un billet de banque. Il n'y a pas étude du filigrane, ni du dessin. La science peut intervenir à coup sûr ainsi qu'on fait pour la reconnaissance des tableaux. L'analyse spectrochimique indique les décompositions de la couleur et distingue celles qui sont dues au temps ou à des agents chimiques. Le spectroscope est un juge sans appel. Un timbre rare est un timbre fabriqué comme les autres. Il n'est devenu précieux que par des circonstances indépendantes de sa fabrication et bien postérieures à celle-ci.

M. W... me montre une photographie représentant un timbre de la République Argentine de la grandeur d'une page de papier ministre.

— C'est un agrandissement, me dit-il. — Ce timbre est fort beau. — Sans doute. Mais il est faux.

M. W... désigne quelques détails dans le visage du personnage. Il me présente une autre photographie du même timbre, je veux dire d'un timbre de la même série. Les deux photos de mêmes dimensions et exécutées en transparence sur cellulose, l'une en rouge et l'autre en vert, sont superposées par ses soins l'une sur l'autre.

— Voyez, me dit-il. Appliquées sur une vitre éclairée par en dessous, la photo ne me laisse plus voir qu'une seule image grossie et grise : le rouge et le vert superposés donnant cette couleur. Mais, ça et là, de place en place, je distingue une ligne verte ou un point rouge.

— Ce sont, m'explique le savant expert, des points de non-superposition, des détails ou des déviations qui existent sur le modèle ou sur la contrefaçon.

Evidemment, c'est fort ingénieux. Ma visite s'achève par une courte et expressive conférence sur les raisons de la valeur des timbres-poste de collection.

— Un timbre n'est pas précieux en raison de sa beauté artistique, ni même de l'éloignement du pays émetteur. Mais seulement à cause de sa rareté. Moins il a de exemplaires et plus il a de valeur. Un timbre ancien et qui ne peut être renouvelé voit sa valeur croître avec les années.

« Si sa fabrication diminue, la valeur diminue en même temps. Retenez ces principes. Ils vous seront utiles pour votre enquête. »

Le commerce de la philatélie, parfaitement ignoré des profanes, — dont j'étais encore hier, — représente un nombre important d'initiés. Il y a d'abord les collectionneurs, une trentaine de mille en France, et plus d'un million dans le monde, ce qui donne un caractère international à la Bourse des timbres, notamment de New-York et de Londres, et qui sont fort importantes. Des spéculateurs font des affaires par des ventes ou des achats au comptant ou à terme sur le timbre-poste de collection.

Il y a donc les acheteurs et les spéculateurs. Il y a aussi les vendeurs. Enfin, il y a les... voleurs !

Il faut avoir vu une collection, une grande collection de timbres-poste pour se rendre un compte exact de l'importance de ce marché et aussi de la passion de ses affiliés. Dans un hôtel particulier et ancien de la rive gauche, à l'ombre de la vieille basilique de Sainte-Geneviève, j'ai pu voir la collection d'un riche philatéliste, qui est, au surplus, numismate. Cette collection n'offre aucun caractère esthétique — c'est celle des timbres que je veux dire. Elle est constituée par une immense bibliothèque qui court autour des murs d'un cabinet de travail qu'elle tapisse. Il y a là plus d'un millier de volumes tous remplis de figurines de tous les pays et de tous les temps. Ce qui représente, me dit-on, plusieurs millions, en valeur de catalogue.

Il en est de dix fois plus riches encore en Amérique et en Angleterre. Mais comment

de telles fortunes, par leur constitution ou leur existence, ne tenteraient-elles pas les malfaiteurs ?

Il est assez difficile de rencontrer et de joindre les voleurs et les fraudeurs du monde philatéliste. Ce sont des spécialistes presque insaisissables. J'ai demandé à un avocat, qui est aussi un philatéliste réputé, une recommandation pour l'un de ces personnages. Le maître m'a reçu avec un aimable scepticisme et une rare modestie.

— Avant tout, a-t-il dit, ne parlez pas de moi... Ce qui est, je vous assure, très rare pour un avocat. J'en ai vu plusieurs. Il a même ajouté :

— Ne parlez pas non plus de ma collection. Moyennant quoi il m'a dit : — Je pourrais vous présenter à un homme qui a connu les rigueurs du cachot à cause d'une affaire de faux timbres, ce qui est tout à fait exceptionnel. Malheureusement, il n'est plus en France.

— Mais il fait toujours de la fraude philatélique ? — Je ne sais pas. Il est prince régnant. Et M... (j'allais dire son nom !) m'a conté une bien jolie histoire. Elle est même si jolie qu'on me pardonnera de ne l'avoir pas un peu vécue comme il se doit pour un reporter.

Un timbre existait, il y a peu de temps encore, qui était de la plus grande valeur. C'était un timbre exotique émis par un pays assez vague et africain par l'origine de ses habitants, mais de territoire américain. Le souverain du pays était décédé au moment même où, pour la première fois, le pays avait décidé l'emploi des timbres-poste. A ce moment, on en était revenu au procédé du simple timbrage des missives. C'est vous dire que peu de timbres avaient été édités. Ils étaient d'ailleurs constitués par une gravure originale exécutée au moyen d'une planche de bois des îles.

A la mort du souverain, les philatélistes se ruèrent sur ce timbre unique et déjà aboli. Son cours monta fabuleusement. Les marchands réalisèrent de belles affaires et les chalandis éprouvèrent de grandes joies philatéliques !

Or, il advint à cette époque qu'un nègre du plus beau noir et d'une élégance multicolore arriva en Europe, s'arrêta à Paris et se présenta chez les marchands à qui il offrit de vendre de ces timbres si précieux. Les marchands se mêlèrent d'abord, examinèrent la marchandise, la jugèrent valable, et le nègre fit des affaires. Il en fit même trop et c'est ce qui attira l'attention sur lui. Il n'y avait pas de par le monde plus de deux mille timbres émis dont on avait péniblement retrouvé cent cinquante. Et ce nègre, avec son large sourire, en proposait par centaines, puis par milliers. Des plaintes furent déposées. On flaira une escroquerie. Et, bien que la fabrication des faux timbres non susceptibles d'emploi postal ne fût pas un délit constant, une grave conférence du parquet décida qu'il y avait lieu à l'application de l'article 401 du Code pénal. D'autant plus que ce nègre semblait dissimuler son identité.

Il fut interrogé, répondit vaguement. Et, finalement, il fut arrêté. Ce devait être un faussaire bien habile, car les experts les plus fameux des deux mondes ne purent déceler la fraude dans la fabrication de ces timbres absolument identiques aux véritables.

Ce n'est pas tout. Quand le nègre mystérieux fut arrêté, dans le palace qu'il occupait à Paris, on trouva dans ses bagages, au cours de la perquisition, des milliers et des milliers de ces timbres.

Eh bien ! le nègre était tout simplement le fils du roi régnant qui accomplissait chez nous une mission officielle par ordre de son père et de son gouvernement qui, d'ailleurs, se confiaient. Les finances du pays n'étaient pas riches. Alors, le souverain, informé de la valeur exceptionnelle de ces timbres à l'effigie de son aïeul défunt, avait décidé d'utiliser la planche et d'en tirer « tant que ça pouvait » à l'usage des philatélistes du continent. Il poussa même la gentillesse jusqu'à les faire oblitérer. Et il chargea son fils de les écouter chez les blancs.

Il fallut bien relâcher le prince. Il est retourné chez lui. Il y a même remplacé son père. Mais les timbres de son pays ont connu, depuis, un cours catastrophique.

D'ailleurs, ajouta l'avocat, je vais vous le montrer, j'en ai un. C'est le prince qui me l'a donné pour payer mes honoraires. J'étais son avocat.

Il est d'autres fraudeurs moins princiers, quoique aussi ingénieux. André m'a montré William, à une terrasse de café des Champs-Élysées, où on peut d'ailleurs le voir tous les jours quand il est à Paris.

C'est un bien bel homme, haut en couleurs, de type « touriste étranger ».

— Il fait des coups de cent billets, me dit André. — Dans la philatélie ? — Et comment ! — Et on ne l'arrête pas ? — Laissez-moi vous raconter... D'abord,

il faut vous dire que l'homme ne fait pas que des coups qui sont de mauvais coups. Il est connu sur le marché des timbres. Pas trop avantageusement, mais il est connu tout de même. Il n'y a pas à s'étonner s'il a un lot précieux entre les mains. Il fait des affaires à la Bourse aux timbres.

Au bref, voici sa dernière aventure : la dernière, du moins, qu'André lui connaît. Un jour, William se présente chez un grand marchand de timbres du quartier des Archives.

— J'ai, dit-il, un timbre de l'île Maurice de l'an 1867.

Le marchand sursaute. C'est une pièce unique. Mais il connaît aussi William. Il hésite. Il voit le timbre qui lui paraît bien authentique. Avec William, sait-on jamais ?

— J'en veux cent cinquante billets, dit William.

— Mais il ne vaut que cent mille au catalogue, fait le marchand.

— Alors, achetez-le au catalogue, répond William.

Et il se retire avec son timbre.

Trois mois passent, trois mois... Le marchand ne pensait plus au timbre. Un jour, un monsieur entre dans son magasin :

— Je veux, dit-il, pour compléter ma collection, un timbre de l'île Maurice de l'an 1867.

— C'est rare. — C'est très rare. C'est pour cela que je le cherche. Je n'ai jamais pu le trouver. — C'est cher.

— Je le paierai cent mille francs. C'est le prix du catalogue.

— Alors, allez l'acheter au catalogue.

Discussion. Le marchand en veut deux cent mille francs. On finit par transiger à cent quatre-vingt. L'acheteur donne sa carte : Marquis de M... et verse cinq mille francs d'arrhes.

— Je reviendrai ce soir, dit-il. Aussitôt, le marchand bondit au téléphone. Il demande William.

— Vous avez encore votre timbre ?

— Oui.

— Cent vingt mille.

— Non.

— Cent trente.

— Cent cinquante...

— Mais...

— Je raccroche.

— Je prends.

Une heure après, le marchand a le timbre et verse à William ses cent cinquante mille francs. Il a encore fait une bonne opération. Le marquis prend le timbre à cent quatre-vingt. Trente billets...

Le marchand attend le marquis. Il l'attend encore. Le marquis était un complice de William. Le marchand a encore le timbre dans son magasin. Personne ne l'achètera pour cent cinquante billets, ni même pour cent. C'est la crise.

Remarquez bien que le timbre est authentique. Seulement, il a été vendu et même vendu fort au-dessus de sa valeur. Le marchand a déposé une plainte contre William. Mais il n'y a aucun délit. Le timbre est loyal et marchand. Tant pis pour le négociant qui a fait une opération maladroite.

— Je ne connais pas le marquis de M..., a dit William. Je ne sais rien de votre histoire. Sinon que vous voulez encore gagner trente billets sur mon dos.

Et il prend tranquillement son porto tous les jours aux Champs-Élysées.

Bien joué, n'est-ce pas ?

Bernard V... joue bien aussi. Mais c'est un jeu plus dangereux. Bernard V... suit les ventes qui ont lieu à l'hôtel Drouot ou dans des magasins particuliers, lors des « dispersions » de collections.

Il se promène dans la salle, il observe les timbres. Il se penche sur eux. La salle est déserte et mal surveillée. Souvent même — le croirait-on ? — pas surveillée.

Le jour de la vente, il est là. Il suit les enchères. Un expert est présent, comme lors de toutes les ventes importantes, que ce soit une vente de bijoux, de timbres ou de tableaux. L'expert, préalablement à la vente et avant l'exposition, a expertisé toutes les pièces de la collection.

Soudain, Bernard V... met une enchère. Un autre surenchérit. Le plus souvent on surenchérit peu. Ou même pas.

L'enchère reste à Bernard. Il se penche sur son acquisition. A la fin de la vente, il va prendre livraison. Le commis lui tend son timbre. Bernard s'écrie :

— Il est faux !

Le commissaire-priseur, ou le marchand, en tout cas l'expert protestent. Mais Bernard crie encore plus fort :

— Il est faux ! Faux ! Faux !

L'expert regarde le timbre qu'il a déjà expertisé. Il est sûr.

Il est sûr. Et, cependant, il doit bien reconnaître que le timbre est faux. Comment cela peut-il se faire ?

N'importe. La fraude est indéniable. Ce timbre est une réplique fabriquée du timbre porté au catalogue. On calme Bernard. Et, comme il fait du bruit, qu'il porte le plus grand tort à la vente et à l'expert, on lui remet, à titre de dédommagement et pour éviter toute histoire, un fort beau timbre, authentique celui-là, à la place du timbre qu'il avait choisi. Il fait ainsi une belle affaire. A quoi d'ailleurs, l'expert ni les vendeurs n'ont rien compris.

C'est pourtant bien simple. Bernard a remplacé le timbre authentique par un faux, lors de l'exposition, sans être vu. Et les amateurs à qui le timbre apparaît

suspect n'ont pas enchéri. Ou bien, il opère la substitution au moment où le timbre lui est remis. Il a eu le temps de faire fabriquer le faux timbre pareil au vrai. Remarquez, en outre, que ce vrai timbre, il l'a en sa possession maintenant. et aussi celui, bien plus beau, qu'on lui a donné en dédommagement.

Seulement, c'est un coup qu'il ne faut pas recommencer trop souvent. Là, il y a délit. Vol, tout simplement.

Paul R... lui aussi, est prestidigitateur. Il le fut même de profession. C'est à présent un homme vieilli, à la moustache blanche tombante. Elle était cependant gaillardement retroussée quand elle était blonde. Alors, Paul R... était déjà marchand de timbres. Il tenait un petit éventaire minuscule dans la rue de Seine. Et, le soir, il faisait des tours de prestidigitation dans les cafés. Mais le plus beau était celui qu'il exécutait dans sa boutique.

Dans son éventaire, au milieu de ses timbres, il avait placé une grande étiquette qui portait en majuscules noires cette mention : SANS GARANTIE.

Les philatélistes du quartier — et il y en a beaucoup dans ce quartier — s'approchaient de l'étalage, regardaient. Ils demandaient des explications à Paul R... qui leur répondait :

— Oh ! moi, vous savez, je n'y connais pas grand-chose. Je ne suis pas dans ce commerce-là depuis longtemps. Vous savez mieux que moi...

Les clients étaient mis en confiance. — Vous comprenez, me dit-il, en passant sa main restée fine — sa main de prestidigitateur — dans sa chevelure blanche, ces gens-là étaient encore plus voleurs que moi. Ils voulaient tous rouler le petit marchand qui ne s'y connaissait pas. Ils regardaient ma marchandise non garantie. Et ils s'étonnaient d'y trouver des timbres rares qui étaient vrais. Je leur tendais le carton où mes timbres étaient légèrement collés et je leur disais : « Vous avez le droit de regarder ! » Et ils regardaient. Après quoi, ils disaient : « Je le prends ! »

« C'étaient des timbres qui valaient bien deux ou trois cents francs en ce temps-là et que je leur vendais à moitié prix. Quand ils avaient bien vu et qu'ils me rendaient le carton en me disant : « Je le prends », je décollais le timbre tout doucement... Et je leur en tendais un autre qui était exactement la contrefaçon de celui qu'ils avaient choisi. Le lendemain, je remettais le vrai sur un autre carton et je recommençais le coup. »

— Et vous n'aviez jamais de plaintes ?

— Pas souvent. Je pourrais dire : presque jamais. La plupart du temps, ils ne disaient rien. Quand ils s'en apercevaient chez eux, ils croyaient bien s'être trompés eux-mêmes et ils ne voulaient pas l'avouer. Les collectionneurs sont comme ça. Et puis, je crois aussi que souvent ils ne s'en apercevaient pas. J'en ai vu revenir chez moi comme clients et je leur ai refait le même coup.

— C'était imprudent.

— Pourquoi ? Quand ils se plaignaient, je disais : « Je vous ai vendu sans garantie. C'est même écrit dans ma boutique. Je vous l'ai dit, en plus. Je vous ai prévenu que je ne m'y connaissais pas quand vous avez choisi votre timbre. Vous avez voulu le prendre tout de même... »

Et le commissaire me donnait raison. Il ne pouvait pas faire autrement, cet homme...

Paul R... rit de bon cœur. Mais sa gaieté ne cache pas sa pauvreté. Il n'a pas fait fortune dans son métier de fraudeur philatéliste. Et c'est ce qui peut consoler les nombreux braves gens de cette aimable industrie si durement touchée par la crise.

LOUIS MARS.

L'expert a examiné toutes les pièces de la collection.



Marchands de Mort

ROUEN

(De notre envoyé spécial).

C'est un sujet bien délicat, si délicat que tous les envoyés spéciaux qui partiront au Havre et à Rouen avec la certitude de tenir en haleine le public dix à quinze jours au moins, furent bientôt à court de copie. Non pas qu'ils aient obéi à une quelconque consigne du silence mais malgré les plus tenaces efforts, ils ne firent que se heurter au mutisme le plus absolu de la part de tous ceux qui savaient quelque chose.

Car, à qui pourra-t-on faire croire que 310 caisses d'armes et de munitions se transforment en 310 caisses de pierres et de sable sans que personne ne s'en rende compte ?

Cette transmutation de métaux en minéraux est la chose la plus plaisante qu'il soit. Robert Houdin, lui-même, n'avait jamais fait mieux. Malheureusement, il s'agit de métaux usinés qui avaient pris forme de fusils, mitrailleuses, fusées, petits canons de tranchées etc..., et si le tour de passe passe a réussi, il n'empêche qu'un coin du voile s'est levé devant le grand public profane sur ce qu'il est convenu d'appeler le trafic des armes ou mieux le commerce clandestin des armes.

— Ce n'est pas possible! se sont écriés de braves gens en lisant la nouvelle.

— Peuh!... C'est une bien petite affaire, m'a confié par contre un homme du port de Rouen, tandis que nous prenions l'apéritif sur les quais... des histoires comme ça, il y en a tous les jours et souvent de bien plus importantes...

Des histoires « comme ça », oui, il y en a beaucoup et malheureusement comme vont les choses et les hommes il n'y a pas de raison pour qu'elles tarissent jamais.

Voici de ces petites histoires :

Et tout d'abord liquidons celle des 310 caisses de pierre et de sable. A elle la priorité, puisque c'est elle qui nous vaut d'attaquer un pareil sujet que d'ailleurs Maurice Laporte a déjà traité dans *Police-Magazine* avec tout le talent que l'on sait.

Posons le problème :

Trois cent dix caisses de munitions contenant : 10 000 cartouches de douze pour matériel Brandt de 81 millimètres, 40 000 relais pour le dit matériel, 9 000 fusées percutantes etc..., le tout pesant 25 000 kilos sont entreposés à Vernon. Il s'agit d'une commande du gouvernement argentin à la maison spécialisée Brandt.

Le 15 février le chargement quitte Vernon pour Rouen.

Le 17 février le vapeur *Criton*, appartenant à la Compagnie de navigation d'Orbigny a à bord les précieuses caisses.

Le chargement est vérifié par le sous-directeur des douanes à Rouen et M. Solasol, commissaire spécial du port. Des caisses sont ouvertes, elles contiennent bien des armes. Tout est en règle et le cargo part.

Le *Criton* atteint Buenos-Aires le 15 mars. Il y reste jusqu'au 3 avril. Arrivé à destination, on refuse sa cargaison. Il pourrait s'en retourner avec ses caisses... non pas, il les débarque cependant et ce sont deux autres bateaux de la même compagnie : le *Solon* et le *Gascon* qui les ramèneront en France.

Le 23 mai le *Solon* quitte Buenos-Aires avec 60 caisses et arrive au Havre le 20 juin.

Le 13 juin le *Gascon*, quitte Buenos-Aires avec le reste du chargement et arrive au Havre le 10 juillet.

Les caisses furent donc débarquées de retour au Havre le 20 juin et le 10 juillet et entreposées au dépôt de Hode où la supercherie fut découverte, une caisse s'étant éventrée et ayant laissé échapper son contenu de sable et de terre.

Depuis enquête...

Le gouvernement argentin dit tout ignorer.

La Maison Brandt assure n'y rien comprendre.

L'armateur jure que rien d'anormal ne s'est passé sur ses bateaux.

Les autorités de Rouen assurent avoir fait toutes vérifications utiles avant l'embarquement.

Mystère! Mystère! Mystère!...

Eh bien non, des mystères de cet ordre-là nous n'y croyons pas. Des chargements pareils sont trop précieux, trop dangereux, trop coûteux pour que l'un quelconque des intéressés, le client, le fournisseur ou le transporteur puisse se laisser bernier si facilement. Nous allons même plus loin, ce ne peut être non plus l'un de ces trois personnages fictifs qui abuse les deux autres... il serait perdu à jamais... ce n'est pas dans la règle du jeu. Alors? Alors, tout simplement, il faut admettre que tout le monde était au courant.

Nous allons vous fournir une explication fort simple et fort logique... elle est tellement logique que nous serions les premiers étonnés s'il advenait qu'on puisse nous contredire avec preuves à l'appui à son sujet.

Prenez d'abord en main une carte de l'Amérique du Sud. Une fois de plus vous constaterez que deux républiques n'y possèdent aucun port sur la mer. Ce sont la Bolivie et le Paraguay.

Or vous n'ignorez pas non plus que la Bolivie et le Paraguay étaient encore tout dernièrement en état de guerre à propos du partage d'une de leurs provinces limitrophes: le Chaco. Depuis cent ans jamais Boliviens ni Paraguayens n'avaient songé à se tuer pour cet immense coin de terre aride et désertique, mais n'avait-on pas découvert ces temps derniers, que le sous-sol du Chaco renfermait des trésors cachés, notamment du pétrole.

Aussitôt deux compagnies, deux très puissantes compagnies, l'une américaine et l'autre européenne qui à toutes deux détiennent concurrence tout le commerce du pétrole, de l'huile et de l'essence dans le monde, décidèrent de s'approprier au détriment de l'autre cette nouvelle source de fortune.

L'une engagea ses intérêts en Bolivie, l'autre au Paraguay et elles n'eurent pas grand mal à faire vibrer les sentiments patriotiques de ces deux peuples qui bravement, ignorant la réelle cause commerciale du désaccord, s'entr'égorgèrent.

Pour se battre en l'an de grâce 1935, il faut des armes modernes. Elles ne manqueraient pas d'alluer des U. S. A., de France, d'Angleterre, de Hollande, puisqu'il y avait de l'argent derrière les combattants.

Mais les armes arrivaient par mer et il s'est trouvé un pays qui touchait à la mer et aux deux pays dépourvus de débouchés maritimes. Ce pays était l'Argentine. Il fut un agent de liaison rêvé.

Au surplus, pour éviter tout ennui avec l'un ou l'autre des pays belligérants, l'un ou l'autre pouvant devenir tour à tour client, les firmes munitionnaires décidèrent de n'approvisionner ouvertement et officiellement que l'Argentine. C'était à elle à se faire payer par la Bolivie et le Paraguay et à répartir les armes judicieusement. Au reste, pourquoi aurait-elle accepté de servir de pays de transit si elle n'y avait pas eu son petit bénéfice.

Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes... des mondes de l'armement et du trafic des engins meurtriers évidemment, et c'est ainsi que partit de Rouen l'expédition Brandt lorsque survinrent deux incidents alors imprévus.

L'un découle de l'autre.

Premièrement la guerre du Chaco cessa. Deuxièmement la S. D. N. décréta de jeter l'embargo sur tout commerce des



Le palais de la Douane, à Buenos-Aires, où les caisses provenant des usines Brandt sont restées en souffrance pendant plusieurs mois. (Rap.).

armes de guerre pour les deux pays en guerre.

On pourrait naïvement supposer que cet embargo fut précisément la raison de la cessation du conflit. C'est le contraire. Les hommes graves et sages qui siègent à Genève ne décidèrent en fait de prendre cette prudente mesure que lorsqu'ils furent bien persuadés qu'on ne se battait plus au Chaco. Auparavant sans doute ils devaient ignorer qu'on s'y tuait. Admettons qu'ils ont été prévenus de la guerre entre la Bolivie et le Paraguay un peu tard...

Et voici donc le *Criton*, les flancs pleins de mitrailleuses, d'obus, de fusils, de cartouches qui arrive en vue de Buenos-Aires.

Le capitaine par T. S. F. reçoit l'ordre de ne pas débarquer et de ramener les caisses en France: la guerre est finie et il y a l'embargo.

De ordres pareils sont parfaits. Ce ordre par T. S. F. a prouvé officiellement combien sont suivies à la lettre les décisions de la S. D. N... Le seul malheur est que de semblables ordres sont inapplicables.

Le *Criton* était en effet obligé de toute façon de toucher terre, n'aurait-ce été que pour faire du combustible.

Et le 15 mars le *Criton* est à quai à Buenos-Aires.

Voyons maintenant les choses de plus près.

L'embargo, c'est très joli... mais c'est bien fait pour ennuyer tout le monde.

Une commande d'armement, si vous ne le savez pas, se paye toujours d'avance depuis la grande guerre.

Donc le matériel contenu dans les 310 caisses a déjà été payé... et le problème qui se pose est le suivant : une commande ayant été régulièrement passée, ayant été même réglée, le fournisseur acceptera-t-il aussi facilement de rembourser ce qu'il peut juger être un marché tout à fait normal, une livraison en tous points régulière ?

Voilà le dilemme. Entre nous, le fournisseur peut refuser, ce n'est pas sa faute si son client change d'avis! Nous ne sommes pas dans un grand magasin où l'on accepte si aisément les « retours ».

Tout cela donne à réfléchir. Et le Paraguay, car nous croyons savoir qu'il s'agissait de munitions destinées au Paraguay, plutôt que de n'avoir pas ces armes et d'espérer en un problème de remboursement, songe que bien que la guerre soit achevée, il lui vaut mieux ne pas refuser l'expédition.

Cela s'appelle dans nos campagnes : un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

Et sous un prétexte quelconque les caisses sont déchargées.

Elles seront entreposées dans un dock sous la surveillance de la douane argentine, déclare-t-on pour tranquilliser les esprits.

Elles resteront ainsi entreposées un bon bout de temps. Arrivées le 15 mars, 60 partiront le 23 mai à bord du *Solon*, après donc soixante-neuf jours de stockage et le restant soit 250 caisses le 13 juin à bord du *Gascon*, après donc quatre-vingt-dix jours de stockage.

Bien entendu, ces soixante-neuf jours d'une part et ces quatre-vingt-dix jours d'autre part ont été mis à profit.

Il était nécessaire tout au plus que certaines gens veuillent bien fermer les yeux. En cette matière, il est une méthode dont les résultats sont presque toujours heureux.

On distribue de la menue monnaie. Un ordre de grandeur? On nous a parlé de 40 000 francs qu'aurait précisément reçu un de ces personnages conviés à se prêter à ce petit jeu de colin-maillard. Il va de soi que le chiffre varie suivant l'importance du service demandé et suivant l'importance hiérarchique du personnage.

Et c'est ainsi que 60 caisses de sable et 250 caisses de pierres quittèrent tour à tour Buenos-Aires le 23 mai et le 13 juin à destination du Havre. Le tour était joué. Tout le monde était content et y trouvait son compte et pour faire plaisir à la S. D. N., tout le chargement retournait à son point de départ!...

Mais... il y a toujours un mais, sans cela il n'y aurait pas d'histoire, alors que la petite opération semblait avoir parfaitement réussi, à nouveau deux incidents absolument imprévus surgirent.

Le chargement actuel des caisses est constitué par du sable et des pavés. (Nyt.).

1° Le premier machiniste du *Gascon* remarqua que le contenu des caisses ne correspondait pas aux indications des connaissements et remarqua aussi certaines traces d'effraction. Et le capitaine, mis au courant, fit un rapport.

2° A son arrivée au Havre, une caisse fut éventrée et livra son secret.

Que tout cela était donc ennuyeux!... Enfin il y a toujours moyen de s'arranger. Il faut comprendre les choses dans la vie, que diable!

Et si l'affaire ne pouvait être cachée désormais aux autorités officielles, du moins espérait-on s'arranger pour éviter toute trop fâcheuse publicité!...

Des jours passèrent en effet sans que rien ne parût dans la presse. Et pour cause, elle était tenue prudemment à l'écart... lorsque se produisit une légère indiscretion!

Cette fois-là, c'était la bombe — une bombe au figuré — qui explosait définitivement et il ne resta plus à chacun que de dire le plus innocemment du monde :

— Moi?... mais moi, cher monsieur, je n'y comprends rien du tout!...

Mais, vous, maintenant commencez-vous à comprendre ?

Et ne vous illusionnez pas, chaque fois qu'il sera question d'un mystère de ce genre, vous pourrez le solutionner en suivant la même méthode et les mêmes arguments.

L'armement clandestin ne connaît pas la crise. Hier, Chinois, Druses, Rifains recevaient ainsi des armes par des moyens détournés. Les factieux dans le sein d'un État ne peuvent également s'armer qu'en usant de moyens détournés. Autrefois comment aurait opéré les Irlandais, les S. A. d'Hitler, la Heimwehr d'Autriche, etc. s'ils n'avaient pas eu recours à la ruse, car en toute bonne foi, on ne peut pas approvisionner de tels clients au nez et à la barbe des gouvernements officiels, des pays amis, des traités signés!...

Aujourd'hui, dans ce sens, le Négus donne fort à faire et voici à ce sujet la petite note que nous envoyait tout récemment un informateur :

Trafic d'armes :

Le grand centre mondial pour les armes se trouve à Amsterdam et à Rotterdam. Il y a plusieurs organisations qui tout en luttant commercialement pactisent entre elles et éliminent tout concurrent nouveau.

Actuellement il y a à Amsterdam une organisation dont les dirigeants sont anglais et allemands, le représentant hollandais est un ancien colonel de l'armée allemande qui fut expulsé de France pour espionnage. Des stocks importants de fusils et cartouches ainsi que mitrailleuses sont prêts à partir pour l'Abyssinie, on attend l'ordre d'embarquer et cet ordre arrivera dès que le groupe anglais sera certain que le vapeur ne sera pas inquiété par une visite en cours de navigation, les pourparlers se poursuivent très activement, de nombreux émissaires voyagent entre Londres, Amsterdam et Berlin par avions, des câbles sont expédiés quotidiennement à Aden. Il y a des complications en France.

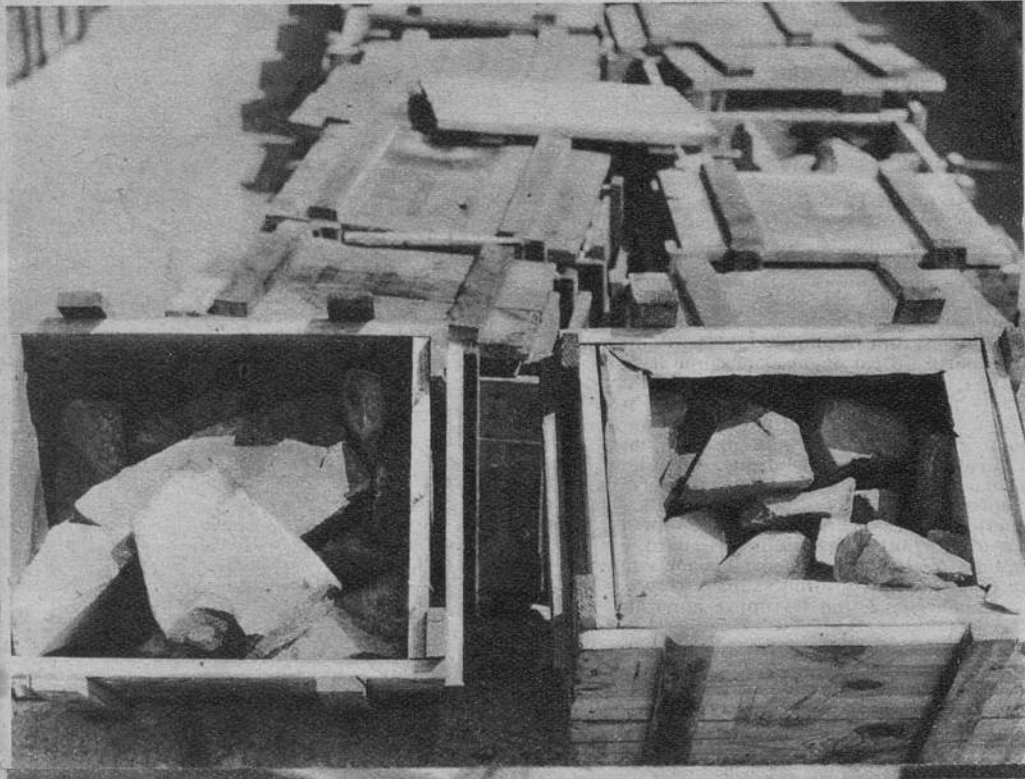
Il est délicat, en effet, alors que la France soutient officiellement la politique du Duce, qu'elle fournisse ouvertement son futur ennemi.

Et croyez-vous, elles n'ont malheureusement rien de trop réel, ces histoires qui couvent sous le manteau. De Belgique, paraît-il, des armes seraient venues en France sous le couvert de poteries, d'autres sous l'appellation de tubes d'acier? Pourquoi pas? Lors des troubles d'Oviedo et de Barcelone quantité d'armes sont parties soi-disant pour l'Espagne et la frontière à peine passée, elles sont revenues dans notre pays sous de jolis noms d'emprunt.

En France aussi on arme et nous ne voulons pour preuve que cette déclaration que nous recueillîmes le soir de la dernière crise ministérielle, de la bouche même d'un fervent adhérent à une ligue dont nous ne dirons pas la tendance :

« C'est fini pour recommencer comme au 6 février. Finie cette stupidité de se battre poitrine contre poitrine. Quand nous déciderons d'agir nous viendrons avec des mitrailleuses et des tanks. »

PHILIPPE ARTOIS.



La chambre de la mort lente

L'Angleterre n'oublie pas Lawrence

MARSEILLE

(De notre envoyé spécial).

En croire la légende et même il faut le dire à la lecture des journaux locaux, la grande cité méditerranéenne serait la plus « sanglante » de France.

Exploits de gangsters, crimes crapuleux, règlements de comptes entre gens du « milieu » constitueraient les éléments principaux de la rubrique des faits-divers...

C'est exact. Les « bandits de la Bourse » et la bande de Maucuer ont commis les tragiques exploits que l'on sait. Il ne se passe guère de semaine qu'un souteneur, ou un « nervi » si vous voulez, n'abatte un de ses rivaux.

Marseille, « Porte du Sud », est la ville où l'on tue. Pour voler ou pour se venger.

Comme dans tous les grands ports du monde.

Seulement, il n'y a pas, dans le chef-lieu des Bouches-du-Rhône, que le couteau et le revolver. Il n'y a pas que des crimes crapuleux, des attaques de caissiers ou des duels « à la loyale ».

On sait tuer aussi à Marseille. Tuer habilement.

Personne, je pense, n'a oublié la mort de l'encaisseur Rumèbe, dans le cabinet de consultations du Dr Bougrat ; les décès des fiancées de Rey, « le Landru marseillais », trépassé à la prison Chave avant que d'être jugé ; les « maladies mortelles » des victimes de Sarret et des sœurs Schmidt. Et d'autres, que j'oublie...

L'antique Phocée connaît mieux que la brutalité : le mystère !

Car les drames du poison sont toujours des drames mystérieux.

C'est une maison bien étrange que cet hôtel meublé de la place Jules-Guesde. Etrange et discrète.

On peut y arriver à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

— Vous avez une chambre ?
— Oui. C'est dix francs.
— Faut faire une fiche ?
— Tout à l'heure, quand vous redescendrez.

Or, on « redescend » souvent dans les hôtels de ce genre.

Quand on n'y est pas descendu... Le gérant de celui qui nous intéresse un sujet arménien nommé Garabed Hagopian, veillait avec sévérité sur les destinées du fonds qu'on lui avait confié.

L'« Hôtel Valois ».
— Jamais, aimait-il à dire, un client ne sortira d'ici sans avoir payé ce qu'il doit. Et il avait, en affirmant cela, un geste si menaçant que personne, jusqu'à présent, n'avait osé tenter un démenagement à la cloche de bois.

Garabed Hagopian était bien le « caïd » dans sa maison, comme on dit en la cité ensoleillée.

Aussi se montra-t-il particulièrement choqué lorsqu'un vieux Grec, qui se nommait Moden Panaïodis et logeait à « l'Hôtel Valois » depuis pas mal de temps déjà, lui déclara, en tremblant, qu'il ne pourrait pas acquitter le montant de sa location cette semaine-là.

— Je n'admets pas des choses pareilles. Si dans huit jours, je ne suis pas payé, vous déguerpirez !

— Que voulez-vous, je ferai tout mon possible, mais je ne vous promets rien.

Ces deux phrases, il faut le préciser, avaient été traduites, de l'hôtelier au client, et vice-versa, par M. Roux, un des pensionnaires de la maison, qui servait d'interprète bienveillant pour la langue hellène, lorsque des compatriotes de M. Vénizelos y descendaient.

Ce même M. Roux, homme charitable, lorsqu'il se trouva seul à seul avec le gérant Garabed Hagopian, se permit de lui dire :

— Ayez pitié de lui. Il est vieux ; il est malade ; il a l'air d'être très pauvre. Enfin...
— Je sais ce que j'ai à faire. Pas besoin de conseils. Ce n'est pas de ma faute s'il est malade !

Moden Panaïodis, en effet, était malade. Bientôt il fut cloué sur son lit. Il avait de la fièvre et délirait parfois. Tuberculose ? Vieillesse ? Les deux sans doute.

A la fin de la semaine, le gérant arménien entra dans une fureur folle :

— Il ne m'a pas encore réglé sa note, s'écria-t-il, je vais le faire expédier à l'hôpital.

M. Roux tenta d'intervenir :

— Qui vous a dit qu'il ne vous payerait pas ? Il a peut-être de l'argent.

— Pensez-vous ! Je ne veux même pas lui présenter la facture. Il était « sans un » la semaine dernière, il l'est sûrement encore.

— Demandez-lui, au moins.

— Rien du tout ! Et puis, d'abord, de quoi vous mêlez-vous ?

Maté, M. Roux tourna les talons et s'en alla sans rien dire.

Faire hospitaliser le vieux Moden Panaïodis, c'était fort joli ; encore fallait-il, pour cela, posséder les papiers que réclament toujours les administrations des hospices. Or, le Grec ne parlait ni le français, ni l'arménien, ce qui constituait tout le bagage linguistique de Garabed Hagopian. Et il n'était point question de compter, pour une semblable besogne, sur le concours de l'interprète bienveillant, M. Roux.

Pourtant, il devenait urgent de se débarrasser de ce vieillard qui, certainement, ne réglerait jamais sa dette et, peut-être même, crèverait là, causant ainsi de multiples ennuis. Que faire, alors ?

Le gérant, ne pouvant demander à son pensionnaire malade les renseignements indispensables, décida de se les procurer lui-même.

En fouillant dans les papiers de Moden Panaïodis.

C'est ainsi qu'il découvrit les vingt-deux billets de mille francs représentant la fortune du Grec et qui étaient simplement placés dans une poche du veston.

La scène se passa ainsi :

Garabed Hagopian, qui était loin de se douter de cette richesse, d'ailleurs insoupçonnable, avait déclaré :

— Le vieux, ce soir, il faut qu'il ait... le camp !

Et il avait ordonné à sa servante :

— Venez avec moi. On va bien trouver les papiers nécessaires.

Écœuré, M. Roux, qui était là, les avait suivis.

Alors, l'Arménien avait commencé la visite minutieuse des vêtements du malade, qui dormait profondément. Et soudain, sous ses doigts crochus, il avait senti le froissement soyeux des précieux papiers.

Hélas ! Il l'avait senti trop tard. Lorsque déjà, l'ayant retiré du costume, il était obligé de le montrer à sa domestique et à son pensionnaire. Il fit donc l'effort nécessaire pour ne pas montrer son dépit.

— Hé, hé ! dit-il simplement, le bonhomme n'est pas si pauvre que je croyais.

Ce qui ne l'empêcha point de faire passer la liasse de billets dans une de ses poches personnelles.

M. Roux voulut triompher en remarquant :

— Je vous le disais, qu'il avait peut-être de l'argent. Vous voyez bien qu'il n'était pas si pauvre que cela.

Mais Garabed Hagopian n'était pas d'humeur à se laisser adresser une observation. Il rétorqua :

— Est-ce que je pouvais prévoir ? La semaine dernière, il m'avait affirmé qu'il n'en avait pas ; pouvais-je ne pas le croire ?

— Vous n'allez plus l'envoyer à l'hôpital, j'espère.

— Bien sûr que non.

Ayant prononcé ces mots d'un ton sec, le gérant redescendit dans son bureau.

— Pauvre vieux, murmura M. Roux en regardant le Grec qui dormait toujours.

Il ne croyait pas si bien dire, à ce moment-là.

Pourtant, le soir même, il comprenait que quelque chose d'étrange devait se

passer dans la maison. Car, ayant voulu aller rendre visite à Moden Panaïodis, grande fut sa surprise de ne pouvoir pénétrer dans sa chambre, la porte étant fermée à clef. Surprise qui se transforma en stupeur lorsqu'il constata que ladite porte était munie d'un cadenas. Verrouillé !...

— Ah ! ça, pensa-t-il, on m'a tout l'air de séquestrer le malheureux.

Puis, ayant heurté l'huis, il appela :

— Monsieur Panaïodis !

Seul, un gémissement lui répondit. Il insista :

— Monsieur Panaïodis ! Vous êtes enfermé ?

Et toujours le même gémissement, sinon un râle, mais pas une parole intelligible.

Suffoqué, M. Roux alla trouver le gérant de l'hôtel et lui demanda ce que signifiait cette porte fermée et ce cadenas inexplicable. Mal lui en prit.

— Mêlez-vous de vos affaires, hurla Garabed Hagopian, est-ce que je me mêle des vôtres, moi ?

— Mais...

— Il n'y a pas de mais. Caltez !

Une fois de plus, M. Roux dut s'avouer vaincu.

Seulement, le lendemain, Garabed Hagopian, inquiet sans doute sur les suites que sa coléreuse réponse pouvait avoir, s'empressa d'adresser son plus gracieux sourire à M. Roux en lui disant :

— Excusez-moi si je me suis montré un peu nerveux hier. J'avais des ennuis et étais « monté ». Mais ne vous préoccupez pas du père Panaïodis. Je le soigne comme je soignerais mon père et si je l'ai enfermé, c'est parce qu'il a la fièvre et que je crains qu'il veuille sortir. Comme il a la fièvre...

Quelques jours plus tard, le vingt et un juillet très exactement, le vieux Grec Moden Panaïodis rendait le dernier soupir dans la petite chambre sordide où il était prisonnier... depuis que les vingt-deux mille francs avaient été découverts.

Obsèques sans nom. Obsèques de pauvre. Pas de cérémonie. Et la fosse commune à la fin du voyage. Seul M. Roux en ressentit quelque chagrin. La servante même n'y fit point attention :

— Y en a tellement qui meurent, dit-elle.

Et elle continua de laver sa vaisselle. Cette oraison funèbre, à son avis, était plus que largement suffisante.

Les jours passèrent.

M. Roux se doutait-il que la mort de Moden Panaïodis n'était pas des plus naturelles ? En tous cas, il n'en dit rien.

Jusqu'au matin où le gérant commit la lourde faute de lui réclamer une soi-disant dette ancienne :

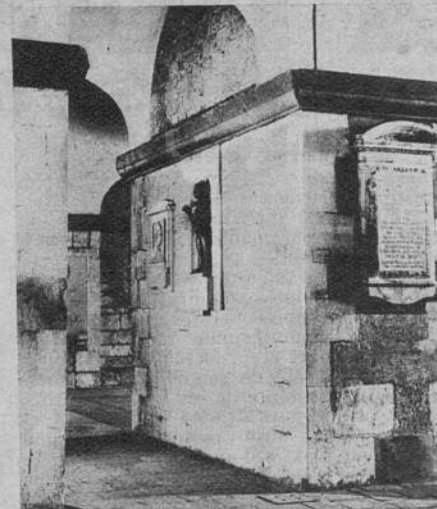
— Faut me payer tout de suite ou, sinon...

— Vous payer ? Mais je ne vous dois rien !

— Rien. Eh bien, allez-vous-en.

Cette fois-ci, M. Roux, lui aussi, se fâcha :

— M'en aller ? Dites donc et si j'allais



Sur l'un des murs de la crypte, à la cathédrale Saint-Paul de Londres, un bronze du sculpteur Kennington va perpétuer le souvenir du fameux colonel Lawrence. Une seule phrase « Lawrence of Arabia » sera gravée dans la pierre. C'est à côté de la statue d'enfant que l'on voit sur notre photo que sera fixée l'effigie du fameux animateur de « l'Intelligence Service ».

raconter l'histoire du père Panaïodis ?

Garabed Hagopian fit une nouvelle gaffe. Il poussa violemment vers la sortie celui qui venait de le menacer et referma la porte sur lui.

Une heure plus tard, la police était au courant :

— Voilà, raconta M. Roux au chef de la sûreté, je crois qu'une grave affaire s'est passée à l'hôtel où j'habite. Dans une chambre, on a laissé mourir, tranquillement, un pauvre vieux qui possédait vingt-deux mille francs.

« On l'a laissé mourir ou bien... »

Il n'acheva pas sa pensée, mais le magistrat la comprit très bien.

Et l'enquête fut ouverte.

Interrogé, le brutal gérant, après quelques réticences, voulut bien fournir quelques explications :

— J'ai peut-être très mal soigné mon client Panaïodis, mais je croyais bien faire en le gardant chez moi. En tous cas, je ne lui ai rien donné de nocif. A peine si je lui ai monté une carafe d'eau, un jour qu'il avait soif.

— Et la nourriture ?

— Il me disait toujours qu'il n'avait pas faim.

— Et les vingt-deux mille francs ?

— Je les ai pris, c'est vrai. Mais par mesure de précaution et dans l'intention de les remettre à ses héritiers.

— Vous saviez donc qu'il allait mourir ?

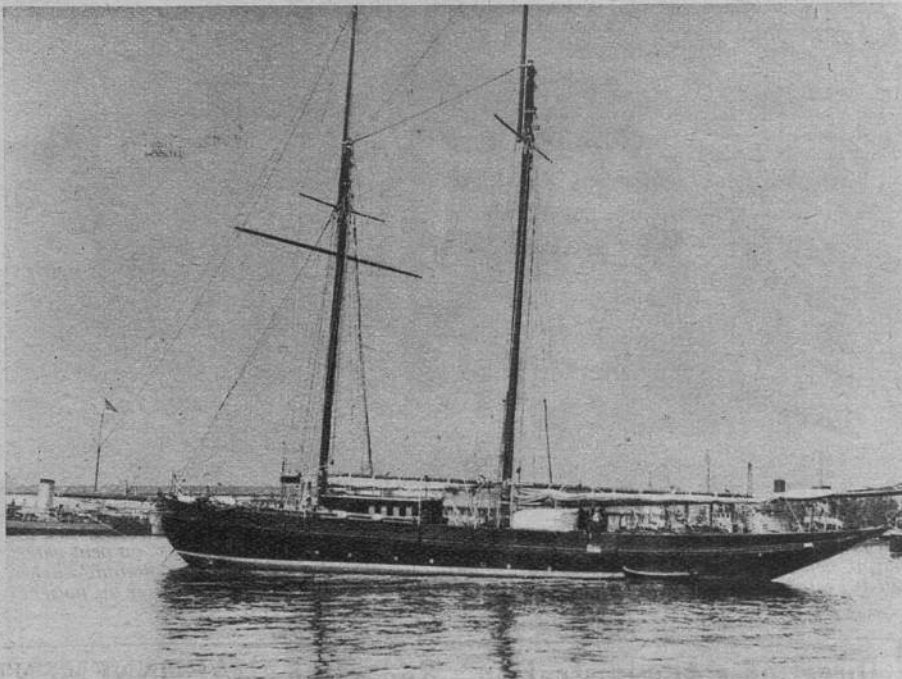
A cette dernière question Garabed Hagopian ne répondit point.

Il a été écroué, inculpé de vol, en attendant que soit éclairci le mystère de la fin du Grec Moden Panaïodis, qui agonisa pendant de longs jours dans sa misérable chambre de l'hôtel Valois avec, pour toute subsistance, une carafe qui contenait de l'eau.

De l'eau et autre chose encore...

GÉO GUASCO.

L'odyssée parisienne du financier Yankee Neidecker



Le financier américain B. C. Neidecker, directeur de la « Travellers Bank » à Paris, a pris la fuite subitement, sous le prétexte d'aller faire une croisière de plaisance en Méditerranée. En réalité B. C. Neidecker, après d'énormes escroqueries, avait pris la chemin de l'Amérique. Il a été arrêté à New-York avec plusieurs membres de

sa famille ; une demande d'extradition a été aussitôt lancée. Nos photos représentent : à gauche, M. Aubray Neidecker, frère du fugitif, qui a été arrêté également ; à droite, en rade de Toulon, le yacht l'Étoile Filante à bord duquel on croyait que s'était sauvé le fugitif. (M. P. P. et K.).

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

Naturisme intégral.

Un bien curieux individu que ce Gaston L... appelé par l'huissier, tout à la fin de cette longue et monotone audience de flagrants délits.

Petit, le cheveu rare, les yeux très vifs derrière un binocle à monture de celluloid, vêtu tout de noir, avec un faux col droit, c'est en trottant comme une souris qu'il s'avance, salué, et, à la place qu'on lui a assignée — côté de la défense — se redresse sur la pointe de ses souliers vernis.

Le président l'attaque aussitôt avec l'énergie qu'il a dû puiser dans l'espoir d'en avoir bientôt fini pour ce jour-là.

— Vous vous appelez bien L... ? cinquante-quatre ans, entrepreneur de... de... — De menuiserie funéraire... — Fabricant de cercueils, autrement dit. Vous êtes divorcé. Votre domicile ?... Bon ! Vous habitez Ivry-sur-Seine, où d'ailleurs vous jouissez d'une assez bonne réputation commerciale, mais d'une détestable renommée au point de vue moralité. Qu'est-ce au juste que votre compagnie « Art et Nature » ?

— Simplement une petite société privée, aux destinées de laquelle je préside, et qui a pour but de réunir chaque dimanche parfois aussi le samedi et aux beaux soirs d'été, les personnes qui rendent à la nature le culte qui lui est dû.

— En somme, vous faites du nudisme ? — Intégral, oui, monsieur le président.

— Et votre société est légalement constituée ? Vous en avez déposé les statuts ? — Je me permets de vous répéter que c'est une sorte de cercle privé, où l'on ne paie aucune cotisation. Y viennent les amis de nos amis, un point c'est tout !

— Il n'empêche que les amis de vos amis ont trouvé singulière, et même pire, la façon dont ils étaient reçus dans votre cercle privé.

Haussement des épaules dédaigneux de M. L... — Il y a dans votre dossier une douzaine de plaintes émanant de personnes qui, pour avoir tâté de votre naturisme, en ont conservé plus qu'un mauvais souvenir.

— Des jaloux, des gens incapables de comprendre les beaux gestes de l'homme vraiment libre au sein de la nature.

— Enfin, vous ne pouvez nier que non seulement vous autorisiez dans le parc de votre maison, lieu de réunion habituel de vos amis, toutes les turpitudes, mais qu'on pouvait chez vous s'enivrer, prendre des stupéfiants et s'accoupler à sa guise... — Toutes choses naturelles puisqu'elles relèvent de la seule conscience de l'homme.

— Mais c'est vous qui sornbez dans l'inconscience, gémit le président, non sans appuyer cette remarque d'un violent coup de poing sur ses dossiers. Il y a des lois dans ce pays, elles ne s'évanouissent pas au seuil de votre maison.

— Je ne faisais ni le commerce des boissons, ni celui des stupéfiants.

— Certes, la chose est établie.

— Alors !... condamnez-vous un homme qui, chez lui, sans gêner personne se sera saoulé ou aura fumé quelques pipes d'opium ?

— En ce qui concerne l'opium !... Heu !...

— Il y a trois mille personnes à Paris qui fument l'opium chez elles, en solitaires ; les inquiétera-t-on jamais ?

— Vous déplacez la question... Mais Gaston L... est lancé, il poursuit : — Quant à l'amour, il se pratique couramment à deux, trois, quatre, et même davantage, dans des maisons qui ne sont ni à gros numéros, ni à enseignes lumineuses. Quatre fêtards qui, après un bon souper, se retirent dans une chambre pour y faire ce qu'on appelle « une partie carrée », révérence parler, ne sont jamais tombés pour cela sous le coup de la loi.

— Encore une fois, votre cas est tout différent. Des gens se sont plaints. Le Parquet a même attendu qu'il y ait un certain nombre de ces plaintes avant de vous poursuivre ; or, les personnes qui ont fait appel à la justice ont subi un dommage ou pâti à un degré quelconque par votre faute. C'est cela qui vous amène devant nous, indépendamment du tort que vous avez eu en créant et dirigeant une association non déclarée.

Et le président d'examiner chacune des plaintes en particulier.

La première émane d'un sieur D... qui prétend s'être mêlé une seule fois aux Compagnons « d'Art et Nature » et y avoir été obligé de passer une nuit entière dans le costume de rigueur, c'est-à-dire sans aucun voile. A la fin de la nuit qui fut occupée à des danses bachiques dans le parc, rompu de fatigue, il s'endormit sur une banquette du vestibule de la maison et y fut rejoint par une femme qui, sans façons, lui offrit tout ce qu'elle pouvait donner. Résultat : le plaignant souffre aujourd'hui d'un mal assez répandu, et il ajoute que la femme qui le lui communiqua est une prostituée notoire.

Un autre monsieur, venu avec son épouse, proteste contre les agissements de deux invités qui arrachèrent sa femme de son bras et disparurent avec elle dans un fourré où elle dut subir leurs caprices.

Un troisième affirme qu'il fréquente depuis longtemps les camps nudistes, mais que celui d'« Art et Nature » est composé exclusivement de détraqués se livrant à des partouzes et à tous les excès possibles, etc...

Chose bizarre, aucun des plaignants ne répond à l'appel de son nom afin de soutenir les accusations portées contre Gaston L.

Celui-ci en profite pour prétendre qu'il a été l'objet de vengeances, de jalousies et que la carence de ses adversaires est la meilleure preuve de ce qu'il avance.

Plaidoirie habile de M^e P... qui s'efforce de faire la part des choses et de ce qu'il appelle les « légendes entourant les initia-

tives hardies et toujours combattues par la routine ».

Finalement, le tribunal condamne Gaston L..., fabriquant de cercueils et joyeux drille, à un mois de prison avec sursis, pour infraction à la loi sur la constitution des sociétés et 500 francs d'amende, les autres délits n'étant pas retenus faute de preuves certaines.

J. C.

Nymphomanes !

On n'avait pas vu Démétrius K..., grec d'origine, français de cœur « vagabond spécial » par tempérament, depuis quelques années dans une enceinte judiciaire.

Sa réapparition devant la Cour d'Appel, à la suite d'une condamnation prononcée par un tribunal du ressort, va nous permettre d'apprendre les derniers méfaits de ce curieux individu.

K... est un véritable spécialiste en la profession qu'il s'est choisie. Il en est, d'ailleurs, à sa cinquième condamnation pour détournement de mineurs, exercice du métier de souteneur, et excitation à la débauche. A le voir, on ne pourrait guère supposer que cet homme débonnaire et d'une élégance... relative, a tant de péchés sur la conscience.

« Titulaire de vingt années d'interdiction de séjour, il paraît s'en soucier fort peu, et, s'il n'est pas justiciable de l'expulsion, c'est qu'il a pris la bonne précaution de se faire naturaliser à une époque où la virginité de son casier judiciaire l'autorisait à demander cette faveur.

Aujourd'hui, K..., condamné à trois ans de prison, ayant fait appel de cette sentence, comparait devant vous, pour répondre des faits suivants :

« En 1931, à sa sortie de la prison de Clairvaux, K... se rendit chez une de ses parentes qui lui procura du travail dans un établissement que la police tolère, mais que la morale réprouve. Il prit alors pension complète chez un marchand de vins du voisinage dont la femme était encore une amie de sa parente. Tout alla bien pendant quelques jours, mais la femme du cafetier qui atteignait son âge critique, se sentit subitement prise d'une grande ardeur amoureuse que son mari, à ce qu'assure l'enquête, se trouvait dans l'impossibilité de satisfaire. Démétrius K... comprit tout de suite le rôle qu'il pourrait jouer en la circonstance. Il n'eut, paraît-il — je cite son texte, — qu'à lever le doigt pour faire tomber la femme J... dans ses bras. Chaque soir, dès cet instant, elle prit l'habitude de le rejoindre dans sa chambre et les voisins cessèrent de dormir, tant les ébats amoureux du couple étaient bruyants.

« Mais K... dut, au bout de quelques semaines, renoncer à cette passion délirante et déprimante. La dame J... prétend qu'il se lassa parce qu'elle refusait de lui donner de l'argent. C'est fort possible. En tout cas, K... introduisit dans son existence une fillette de quatorze ans ramassée sur le trottoir et qu'il installa dans sa chambre, après en avoir interdit l'entrée à sa maîtresse et propriétaire. Les rapports de la police sont formels à cet égard. K... quitta la maison de tolérance où il faisait office de garçon de salle pour « surveiller » le « travail » de sa nouvelle protégée. C'est ainsi qu'il exerça cette enfant à aguicher les promeneurs d'un certain âge, à la tombée de la nuit, dans les rues désertes de la ville. Lorsque la fillette voyait venir vers elle un monsieur bien mis, elle s'approchait et offrait de lui montrer ce qu'elle avait de plus intime. En cas d'acceptation, la pauvre enfant allait s'accoupler à quelques pas, dans la position d'un être qui satisfait un besoin naturel et relevait son jupon de manière que le « client » pût, comme on dit vulgairement, « se rincer l'œil ». Le prix de ces séances variait entre dix sous et cinq francs, selon la générosité du client.

« Parfois, si la nuit et la solitude le permettaient, la petite poussait plus loin ses bons offices et, aussitôt payée, rapportait à K... le produit de ses turpitudes.

« Le médecin qui a examiné cette misérable enfant, après l'arrestation de K..., déclare qu'elle n'était pas encore nubile, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir eu avant l'inculpé un autre « amant de cœur ».

« Néanmoins elle n'avait aucun goût pour les plaisirs de l'amour, ajoute l'expert et cédait aux désirs de K... dans le seul but d'être nourrie et protégée par lui.

« Pris en flagrant délit par les agents de la police locale, grâce à la dénonciation de l'épouse du marchand de vins, que rongait la jalousie, ces deux êtres si dissemblables, je parle du prévenu et de la fillette, au cours de l'instruction n'ont pas paru trouver abominables les faits à eux reprochés.

« L'enfant, une orpheline, a été remise à un patronage. K..., l'homme, que vous avez

devant vous, après avoir tenté de nier, s'est décidé aux aveux, et, il ne peut y avoir un doute sur sa culpabilité qu'aggrave la récidive.

— La Cour est prête à écouter les arguments de la défense, annonce le président, après ce limpide et lumineux exposé.

Démétrius, nullement ému, et dont l'accent levantin est à peine perceptible, ne paraît pas embarrassé pour se trouver des excuses :

— Je suis une victime en tout ceci, déclare-t-il. Depuis ma libération de Clairvaux, on peut dire que j'ai collectionné les coups durs. La malchance, quoi ! C'est à croire qu'il n'y a plus dans ce monde que des femmes hystériques ! La marchande de vins qui m'a dénoncé ? Une nymphomane, une détraquée ! La gosse ? Une pervertie de laquelle j'ai eu pitié et qui se sauvait de chez moi pour satisfaire ses penchants pernicieux.

— Vous n'allez pas prétendre que cette enfant vous a débauché, par exemple ! s'exclame le président.

Démétrius hoche la tête avec assurance.

— C'est la vérité même ! Je me suis laissé tenter par ses propositions et jamais je n'ai consenti de gaité de cœur à la voir sortir pour « s'expliquer ».

— Vous acceptiez bien l'argent infâme qu'elle rapportait ?

— On lui donnait cinq sous comme à une mendicante. Ce n'est pas avec cela que j'ai pu vivre tout de même !

Tant de cynisme rend pénible la tâche de l'avocat défenseur du louche personnage.

Et, lorsque la Cour confirme le jugement des premiers magistrats en y ajoutant une quatrième année de prison, Démétrius n'a pas assez d'indignation, pour exhaler sa rancœur et son mépris des femmes, selon une formule qui lui est chère.

— Toutes des nymphomanes ! Ces v... là... ! et c'est nous les hommes qui trinquons en fin de compte ! Ah ! malheur !...

J. C.

Un ange impur.

François Robert est un honnête ouvrier, les renseignements fournis sur son compte sont excellents : célibataire, sans famille, il gagne largement sa vie et mène une existence paisible. Pourquoi donc dut-il, l'autre jour, venir s'asseoir sur les bancs de la 12^e chambre correctionnelle et sous l'inculpation de... détournement de mineure ?

Mais oui, le brave, l'honnête Robert a une maîtresse, — ce qui est son droit, — mais cette maîtresse a... treize ans, ce qui est évidemment répréhensible aux yeux de Thémis :

— Voyons, fait le président, vous n'avez pas honte ?... Une enfant !

L'homme baisse la tête et murmure : — Je croyais qu'elle avait dix-sept ans, elle me l'avait dit.

— De plus, ajoute l'avocat du prévenu, mon client recevait de son amie des lettres qui, véritablement, ne paraissent pas émaner d'une enfant, en voici un exemple :

« Mon amant chéri, il y a trois jours que je ne t'ai vu et je n'y tiens plus, j'ai besoin de toi, de ta caresse, de ton corps robuste... »

« Ce n'est déjà pas mal pour une gamine de treize ans, mais écoutez la suite :

« Ce matin, mes parents ont voulu que j'aille à la messe, j'y suis allée, mais le bon Dieu, je m'en... fiche. Mon dieu, c'est toi, surtout lorsque tu m'embrasses comme l'autre soir, tu sais. Je vais t'avouer une chose, je t'ai trompé une fois, il y a trois mois mais, maintenant je ne le ferai plus... Il n'y a qu'une chose que je ferais pour toi si tu le voulais : c'est le trottoir pour te rapporter du « pézé »... Je t'embrasse passionnément comme tu aimes. »

Cette missive édifiante est signée : Ton ANGE.

L'ange, appelé à la barre, se présenta sous la forme d'une robuste fille paraissant dix-sept ou dix-huit ans ; on conçoit l'erreur de l'amant.

Désinvolte, la fillette explique :

— Je vous demande, messieurs, d'acquiescer François, il n'est pas responsable : c'est moi qui l'ai pris (sic).

Et, comme le président s'étonne, elle ajoute :

— Oui, c'est moi qui ai voulu coucher avec lui, d'ailleurs, je n'ai rien perdu de son fait : il n'a pas été mon premier amant.

A treize ans !

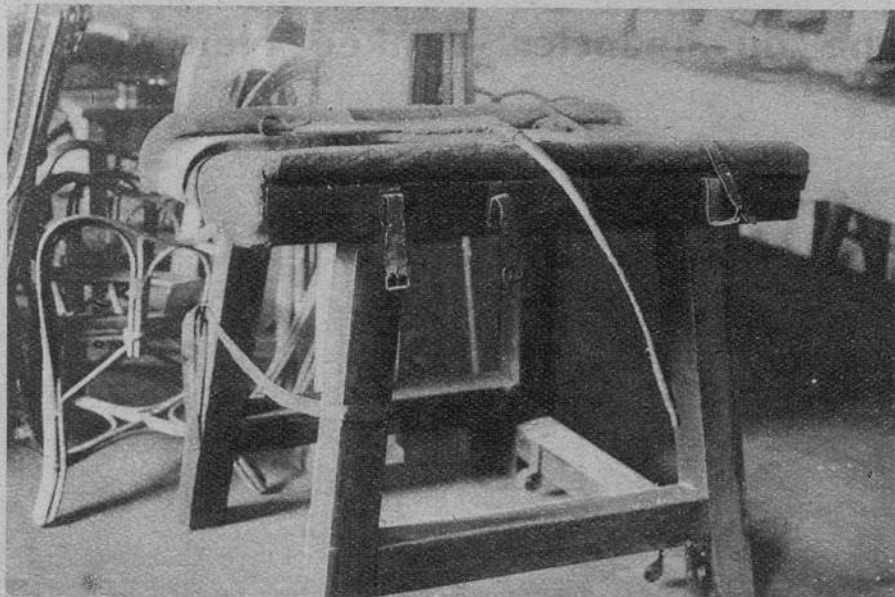
Le père et la mère appelés à la barre promettent à l'avenir de surveiller leur fille, mais « l'ange » hausse les épaules en murmurant :

— Eh ben, quoi, faut avoir cinquante ans pour avoir le droit de faire l'amour !

Robert est condamné à six mois de prison avec sursis : à l'avenir, il ne se laissera sans doute plus « prendre » par une gamine de treize ans.

DIDIER-RENAUD.

LA CHAISE A FOUETTER



Au musée de criminologie de Berlin, un des plus complets et des plus curieux, on peut voir, parmi bien d'autres instruments de torture d'autrefois, celui-ci : on y liait le condamné, couché sur le ventre, le dos nu, et le bourreau avait alors toutes ses aises pour administrer au patient de vigoureux coups de fouet. (S. G. P.)

Direction - Administration - Rédaction

30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

| | | |
|----------------|----------------------------|--------|
| FRANCE... .. | Un an (avec primes) | 50 fr. |
| | Un an (sans prime) | 37 fr. |
| | Six mois... .. | 26 fr. |
| ÉTRANGER... .. | Un an... .. | 65 fr. |
| | Six mois... .. | 33 fr. |

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

PRIMES GRATUITES

offertes aux Abonnés
de "Police-Magazine"
habitant la France ou ses Colonies
(Consulter notre Tarif d'Abonnement p. 14.)



PRIME N° 1.

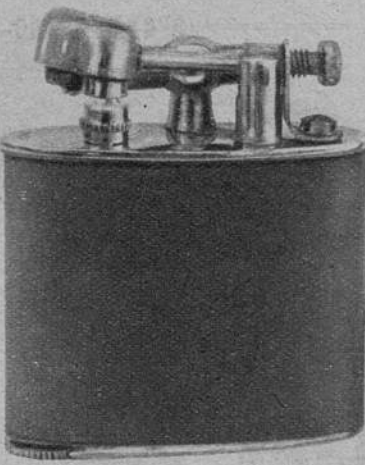
Une Lampe liseuse à pince,

décor genre ancien. Toute équipée, avec son ampoule et son interrupteur. Existe en bleu, jaune ou gris.

PRIME N° 2.

Un Briquet automatique,

fabrication soignée, nickelé et éstan-pillé. Joindre au montant de l'abonnement 1 fr. 25 pour frais de port et d'emballage de la prime choisie.



PRIME N° 3.

Un Service Pension,

métal argenté, 4 pièces (timble, rond de serviette et couvert), belle présentation.

Qui était Prado?

(Suite de la page 9.)

Un autre témoin, le cocher Lefèvre, a déclaré qu'il reconnaissait Pranzini comme un client qu'il avait « chargé » quelques jours avant le crime en compagnie d'un autre individu dont il donna, lui aussi, le signalement détaillé. Et ce signalement est encore, exactement, celui de Prado.

Pranzini avait, à Marseille, en sa possession, les bijoux de la victime. Mais il a été établi que ces bijoux lui ont été envoyés de Paris. Par qui? On peut penser que c'est par l'assassin.

Et une autre déposition encore est singulièrement troublante.

M. Auguste Dupérin, bijoutier à Paris, à qui des bijoux ont été proposés, a reconnu, sans contestation possible, les bijoux de Marie Aguétang. Or qui lui en a proposé la vente? Un homme qu'il a également reconnu comme étant Pranzini.

Ainsi, Pranzini aurait été le complice de Prado. Il aurait cherché à négocier les bijoux provenant de l'assassinat de Marie Aguétang. Ne devait-il pas en être de même pour l'assassinat de Marie Régnault?

Mais jamais les deux affaires n'ont été confrontées. Jamais les deux dossiers n'ont été l'objet de la même étude.

Si l'on y joignait ceux des meurtres de Marie Fellerath, Maria Jouin et Hélène Stein, ils pourraient livrer leur énigme. La logique, les témoins, l'enquête établissent ceci :

Pranzini, complice, recéleur, n'était pas un assassin. Prado a assassiné Marie Régnault.

Ainsi fut le destin de cet homme. Par delà la mort, par delà l'échafaud, son procès continue...

Prado, gentilhomme royal inconnu, tueur de filles ignoré...

Le mystère s'ajoute au mystère comme l'horreur s'ajoute à l'horreur. M. C.

TRIBUNAUX COMIQUES

Prêtez-moi cent francs !

— Enfin, pour assommer un homme à coups de poing, il vous fallait avoir un motif, que diable !

— J'en avais un et même un fameux, monsieur le président. Ces gens-là s'étaient moqués de moi, alors, j'ai vu rouge.

Invité à s'expliquer avec plus de détails, le prévenu, un fricoteur de profession, arrêté au moment où il achevait de mettre en compote la figure d'un sieur Rumeau, mécanicien-ajusteur, ne se fait pas prier pour développer ses griefs personnels.

— Ça s'est passé de la façon suivante : au bal musette de la rue des Vertus, j'avais fait la connaissance d'une demoiselle très bien et, après avoir dansé deux ou trois j'avas en sa compagnie, nous avions convenu de nous marier...

— Voilà ce qui s'appelle aller vite en besogne...

— Je suis comme ça, moi... Un vrai businessman, les affaires, faut pas que ça traîne, sinon c'est loupé... Je revis donc dans les jours qui suivirent, ma fiancée, et, comme j'étais un peu démuni d'argent, rapport aux démarches et à la corbeille...

— Vous offriez une corbeille à votre future ?

— Oui, enfin quelques petits souvenirs... On fait ce qu'on peut... Et cela coûte plus cher qu'on ne croit... Bref, pour être à la hauteur, je demandai à ma fiancée de m'avancer cent francs. « Volontiers », qu'elle me dit, seulement je ne les ai pas sur moi, venez demain soir chez mon père, vous les aurez sans faute. » Moi, je consens à patienter et, à l'heure convenue, j'arrive chez le sieur Rumeau. Je trouve dans la chambre ma promise, le papa, et mon futur beau-frère que je connaissais pour un drôle d'individu.

— C'est sans doute en raison de cela que vous l'avez à demi estropié.

— Pas du tout. D'abord, j'ai énormément d'indulgence pour les fautes des autres, tant qu'elles ne me gênent pas... « Bref, quand j'eus salué tout le monde, je demandai tout bas à ma future si elle avait les cent francs en question.

« Attendez une minute », qu'elle me dit. Et elle se rapprocha de son père pour lui parler à l'oreille. Je compris qu'elle lui demandait la somme, mais le vieux ne l'avait pas et il fit signe à son fils qui, ne l'ayant point non plus, croyant sans doute aussi que son auteur en avait besoin personnellement, vint me retrouver pour

que je lui prête les cinq louis, dont j'avais moi-même besoin... Vous avouerez que c'est un monde !...

« C'est-il que vous me prenez pour une tourte ! que je ne pus m'empêcher de crier à tous.

« Là-dessus, Rumeau fils s'est mis dans une colère noire, il m'a menacé, traité de ci et de là, et, pour le faire taire, j'ai dû lui refiler une tisane...

Le « bosselé » prétend, au contraire, avoir été d'une politesse charmante.

— Ce brigand, assure-t-il à la barre en désignant le prévenu, voulait pratiquer l'escroquerie au mariage. Je l'ai prié de sortir, il s'est jeté sur moi comme un furieux.

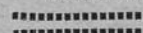
— Je regrette mon geste, murmure le fiancé intéressé.

— Vous aurez le temps de faire votre acte de contrition, conclut le président... Quatre mois de prison et ce n'est pas cher... Appelez l'affaire suivante !...

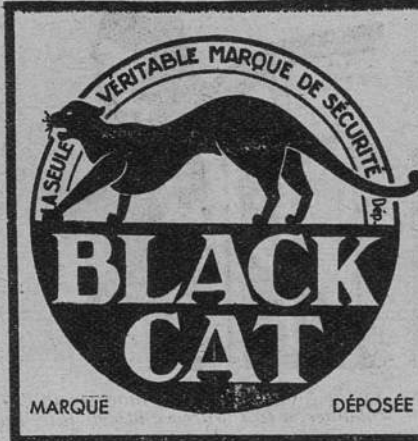
J. C.

VOUS AUREZ TOUS DE BEAUX CHEVEUX

Je possède formule scientifique, souveraine, unique, contre : démangeaisons, chute, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc. et activer repousse. J'envoie "Gratuits et Franco" mon livre précieux de vérité et de bien-être, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par trop de charlatans. "Attractions trop de charlatans." Adressez-moi vos lettres à : "Les Bourdettas - Saint-Agne", TOULOUSE.



admirables". — Cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé, écrivez-moi, Sœur HAYDEE, « Les Bourdettas - Saint-Agne », TOULOUSE.



ARTICLES D'HYGIENE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-soie sans soudure, VERIFIÉS, CONTROLÉS et GARANTIS indéchirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SECURITE ABSOLUE !

| | |
|---|---|
| N° 100 « Ivoire »..... Soie blanche fine. Le dz. 10. | RECOMMANDÉ : Le N° 114 « LATEX », nouveau préservatif |
| N° 100 bis « Réservoir Ivoire »..... » 11. | donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le |
| N° 101 « Velouté »..... Soie rose ext.-fine. » 12. | N° 106 « SOIE CHAIR », lavable, d'une solidité incomparable, |
| N° 101 bis « Réservoir velouté »..... » 13. | CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de |
| N° 102 « Naturel »..... Soie brune surline. » 14. | tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous ren- |
| N° 102 bis « Réservoir naturel »..... » 15. | seignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois. |
| N° 103 « Cristallin »..... Soie blonde superl. » 16. | ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans |
| N° 103 bis « Réservoir cristallin »..... » 17. | aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le |
| N° 104 « Pelure »..... Soie peau ext.-superl. » 18. | contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE). |
| N° 104 bis « Réservoir pelure »..... » 19. | PORT : France et Colonies : 2 francs ; Etranger : 3 francs ; |
| N° 114 « Latex »..... Soie lactée invisible » 22. | Contre remboursement (soul étranger), port et frais : 3 frs. |
| N° 105 « Renforcé »..... lavable extra » 20. | (Bien indiquer votre adresse très lisible et complète). |
| N° 106 « Soie chair »..... lavable supérieur » 25. | PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en |
| N° 106 bis « Supersolchair »..... lavable extra-superl. » 40. | timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats- |
| N° 107 « Epais »..... lavable d'usage » 65. | lettres, mandats-internationaux ou chèques à la |
| N° 108 « Crocodile »..... Spécial américain » 30. | MAISON P. BELLARD, HYGIENE |
| N° 109 « Baudruche » extra, 20, 25, 30, sup. 40, 50, 60. | 55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9 ^e) |
| N° 110 « Bout américain »..... Modèle très court » 6. | Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue. |
| N° 111 « Collection »..... Mod. variés superl. » 25. | Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. - Même maison, mêmes articles : |
| N° 112 « Echantillons »..... Mod. variés extras » 15. | 22, rue du faubourg-Montmartre, PARIS-9 ^e (G ^o Boulevard) |
| N° 113 « Assortiment Black Cat » 23 mod. différents 50. | |
| N° 120 « Le Vérifier » appareil nickelé, extensible, indis- | |
| pensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs. 8. | |



On sait que la célèbre M^{me} Marthe Hanau est morte en prison, à Fresnes, après avoir absorbé un somnifère. Voici (à gauche) sa famille montant dans une voiture, à l'Institut médico-légal, pour aller assister à l'inhumation de celle qui fut un instant la « grande financière » de Paris. A droite, M^{me} Marcelle Murydm, une détenue libérée au moment de la mort de M^{me} Hanau, avait été soupçonnée d'avoir procuré le stupéfiant à M^{me} Hanau. Elle a été, depuis, mise hors de cause. (W. W. et Rap.)

On se souvient du crime odieux perpétré à Champigny par un gamin de quinze ans qui assassina la femme de ménage de ses parents. Le jeune assassin a été condamné à cinq ans de détention dans une colonie pénitentiaire. Voici la maison du crime, alors qu'en sortait M. Guillaume, chargé de l'enquête. (Rap.)



A Pantin, on avait trouvé dans un terrain vague, tuée d'une balle de revolver, M^{me} Severina Fanelli, une Italienne naturalisée. On a longuement interrogé son ami, M. Jean Pillien, employé d'administration, et sa mère. L'enquête se poursuit. (Rap.)

Aux assises de la Seine, Louis Pruvot, qui tua à coups de hache, sous l'empire de l'alcoolisme, sa maîtresse, Elise Chavannes, a comparu. Le meurtrier s'est défendu de façon assez embrouillée. Vingt ans de bagnes à l'assassin ivrogne. (Rap.)

Miss Brend Duff Frazier, jeune Américaine riche de 200 millions, craint d'être enlevée par les gangsters. Elle a décidé de venir en Europe, et notamment à Paris, mais cache soigneusement la date de son départ. Voici la millionnaire au joli sourire photographiée au vol sur son perron. (Fulg.)



M^{me} Couyba, ex-stancée de l'archiduc Guillaume de Habsbourg, qui faisait défaut à l'audience, a comparu devant la 16^e chambre, à Paris, pour escroquerie, abus de confiance. Elle a été condamnée à trois ans de prison avec sursis, et Guillaume de Habsbourg à cinq ans par défaut. (Rol.)

Lydia Stahl, déjà condamnée pour l'affaire d'espionnage que nous avons relatée dans nos colonnes, a eu l'heureuse idée de faire appel. Sa peine a été abaisée, par la treizième chambre de la Cour de Paris. Voici Lydia Stahl à l'instruction. (Rap.)